Il n'est rien que la Mère de Dieu ne puisse obtenir de son divin Fils. Elle tient entre ses mains tous les trésors de la divine miséricorde.

Pie IX

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Les demi-savants ne sont impies que parce qu'ils sont ignorants, et témérairement ils condamnent tout ce qu'ils ignorent.

Bourdaloue

24ième Année | PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 10 octobre 1934 | No 32

Les grandes unités scolaires

Un comité composé de représentants de l'Association des Commissaires d'école, de l'Union des Municipalités, de la Fédération des Instituteurs, du Ministère de l'Education et de la Commission des Taxes du Manitoba, étudie sérieusement le projet des grandes unités scolaires qui bouleverserait le système actuel. Ces grandes unités comprendraient une, deux ou plusieurs municipalités. Dans ce groupement, une Commission régirait toutes les écoles du district. Elle prendrait charge de l'administration des bâtiments scolaires, terrains, matériel, surveillance... Ellle embaucherait un personnel d'instituteurs pour le district, après consultation avec l'inspecteur d'école local ou tout autre représentant autorisé du Ministère de l'Education, etc...

Le plan des grandes unités scolaires n'est pas neuf. Le Manitoba remet la question à l'ordre du jour. Mais déjà, dans le temps, Baker, ministre de l'Education en Alberta, a fait des pieds et des mains, si nous ne nous trompons, pour fusionner les commissions scolaires rurales en de grandes unités qui auraient la haute main sur la nomination des instituteurs et sur l'administration des écoles consolidées, de telle sorte que les commissaires de chaque école n'auraient eu d'autres fonctions et responsabilités que celles de balayer l'école et de passer par les ordres de la Commission de la grande unité. Certains techniciens ou professionnels de la Saskatchewan, sous le régime Anderson, — alors que tous les chambardements étaient possibles et considérés toujours comme un progrès sur l'administration précédente, — ont porté l'antienne du système des unités scolaires.

Aussi longtemps que seuls les catholiques étaient victimes, les projets, bâtis en un jour, passaient au conseil des législateurs comme une lettre à la poste. On n'entendait que les protestations indignées de la minorité opprimée. Le grand public ne s'en préoccupait pas plus que cela. Mais dès que ses droits et privilèges à l'éducation furent menacés par le plan des unités scolaires dont l'idée commençait à s'accréditer dans la province, commissaires et contribuables se rallièrent au mot d'ordre général pour tuer l'oiseau dans l'oeuf.

En Alberta, même tactique. Baker dut modifier et remodifier son bill à tel point qu'il était méconnaissable.

Au Manitoba, le système des unités scolaires aura le même sort, puisqu'au dire de notre distingué confrère, M. Donatien Frémont, directeur de la *Liberté* de Winnipeg, "Les chefs de l'Association des Commissaires d'écoles — cette association avait rejeté d'une façon non-équivoque ledit projet l'an dernier, — qui ont pris le temps d'étudier à fond le trop célèbre rapport, s'y montrent plus opposés que jamais. Et ils représentent bien le sentiment général de leurs collègues à travers la province, comme l'attestent les résolutions très fermes adoptées dans un bon nombre de municipalités."

Ce projet est un nouvel empiètement de l'Etat sur les droits des parents. En ce domaine, lorsque l'Etat s'arroge des droits autres que les siens propres, qui se limitent à la surveillance, la coopération et la substitution aux parents en de rares exceptions qui confirment d'ailleurs la règle, les suites en sont toujours funestes. L'Etat est mauvais éducateur d'une façon générale. L'école étatisée est habituellement neutre, si le système de neutralité existe en pratique comme veulent le faire croire les parlementaires.

Le plan des grandes unités, en vigueur dans l'Ouest, serait néfaste pour les catholiques, surtout pour nous de langue française. Notre représentation serait insignifiante à la commission scolaire, puisque nous avons tant de difficultés à obtenir la majorité dans plusieurs centres présentement. Jugeons-en par notre représentation à la législature. Nous sommes plus de 50 000 Franco-Canadiens et n'avons pu élire qu'un député de notre langue; combien de commissaires élirions-nous avec le système des grandes unités scolaires? Conséquemment, en maintes localités, nous n'aurions plus un mot à dire dans le choix des instituteurs et la règie des écoles.

L'éducation de notre jeunesse est trop importante pour ne pas suivre avec angoisse les développements d'une politique, qui menace aujourd'hui nos compatriotes du Manitoba et peut nous menacer demain.

Joseph VALOIS, O.M.I.

La Propagation de la Foi

S. Exc. Mgr J.-C. McGuigan, archevêque de Régina, nous prie de publier la lettre suivante:

Le 3 octobre, fête de la Petite Fleur des Missions, 1934

Messieurs les membres du clergé,
Fidèles bien-aimés dans le Christ Jésus,

Le Pape des Missions, Notre St-Père le Pape Pie XI, a fait entendre un cri de détresse, un très pressant appel au monde catholique; les missions étrangères souffrent d'une manière poignante; les âmes se perdent faute de moyens pour le soutien de l'oeuvre du Christ. Lui, la Majesté Blanche, le pasteur de la Chrétienté, nous invite à aider à la propagation de l'Evangile en donnant notre obole à la quête de la Propagation de la Foi, le Dimanche des Missions, le 21 octobre prochain. Nous citons le Saint-Père: "Qu'une seule âme se perde à cause de la lenteur et l'absence de notre générosité, qu'un seul missionnaire soit obligé de suspendre son travail à cause du manque de ressources que nous aurions pu lui fournir, voilà une grande responsabilité à laquelle nous n'avons pas suffisamment songé dans le cours de notre vie".

Vous direz peut-être: "'Mais nos propres missions? Nous pouvons à peine les soutenir alors que nos prêtres se débattent au milieu de la plus affreuse pauvreté! Comment alors songer à aider les autres?" Rappelons-nous en toute humilité que précisément parce que nous dépendons beaucoup de l'aide venant du dehors, nous devons faire notre part quelque petite qu'elle puisse être, en faveur des missions étrangères. Tout ce que nous donnons nous revient au centuple. Aussi, faisons appel à notre générosité, surtout cette année, alors que le Dimanche des Missions devient un tribut solennel de notre reconnaissance envers le Sauveur du monde. Chaque homme, femme ou enfant qui vit pour une foi et un idéal doit se faire pour le Dimanche des Missions apôtre et propagandiste afin d'éveiller dans les âmes tièdes et indifférentes le sens d'un devoir qui doit les rendre généreuses. Donnons de notre profonde misère, le Dimanche des Missions, pour l'amour de Notre-Seigneur! Ce jour-là, Il se fait Lui-même mendiant pour ceux qui s'efforcent de continuer en Son nom Son oeuvre de Rédemption. Faisons notre part en mémoire du Sang qui sur le Calvaire a racheté chaque âme humaine.

Pour faire un succès du Dimanche des Missions, Nous vous demandons que:

1. Le dimanche du 14 octobre, un sermon soigneusement préparé soit donné sur les missions;
2. Chaque prêtre de ce diocèse donne de l'importance au Dimanche des Missions;
3. Tous les prêtres ce jour-là célèbrent la Messe Votive pour la Propagation de la Foi, voir l'Ordo diocésain, p. 179;
4. Chacun contribue personnellement quelque chose à la cause des Missions pour l'amour de Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes;
5. La quête en faveur de la Propagation de la Foi soit faite soigneusement dans chaque paroisse et mission;
6. Tout genre de coopération doit être donné au Directeur Diocésain, le R. P. Justin Heindrich, Claybank, à qui la quête doit être envoyée.

Je prie affectueusement Dieu de vous bénir tous et chacun au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit.

Votre serviteur affectueusement dévoué en Notre-Seigneur,

†James C. McGUIGAN,
archevêque de Régina.

S. E. Mgr Cassulo et le Congrès ontarien

Lettre du délégué apostolique à S. E. Mgr Guillaume Forbes

Voici le texte d'une lettre que Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, délégué apostolique, adressait ces jours derniers, à Son Excellence Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, au sujet du prochain congrès des Canadiens français de la province d'Ontario:

DELEGATIO APOSTOLICA
Ditionis Canadensis
et Terraenovae
Ottawa,le 17 septembre, 1934

Cher et vénéré Monseigneur,

Tout ce que vous avez eu la bonté de Nous communiquer par Votre si aimable lettre du 12 courant, Nous a été bien agréable et a trouvé dans Notre âme le plus sincère et chaleureux accueil.

Vous disiez, en effet, que l'Association Canadienne-Française d'Ontario, à l'aurore de son jubilé d'argent, était tout heureuse d'offrir en hommage au Délégué Apostolique les magnifiques résultats visiblement bénis obtenus depuis son dernier congrès, et qu'elle nourrissait la douce et ferme espérance de voir sa prochaine convention donner lieu à un travail vraiment fécond dans la belle et incomparable harmonie des coeurs.

Ces nouvelles si heureuses, qui Nous viennent du Vénéré Pasteur du diocèse, sont, à n'en pas douter, une promesse de succès et le gage des bénédictions divines sur les activités du prochain Congrès.

Nous souhaiterions vivement pouvoir y assister en personne; mais le sacre de Mgr MacDonald, nouvel évêque de Victoria, Nous contraint à y renoncer, ayant promis depuis longtemps Notre ministère pour cette circonstance. Toutefois, soyez assuré, Cher Seigneur, que Nous serons à votre côté durant ces beaux jours, au moins par Nos prières, Nos voeux et Nos bénédictions, afin d'encourager tous les membres du Congrès. Et, je demande ardemment à Dieu que ces solennelles assises produisent effectivement tous les bons et grands résultats que chacun en attend.

Dans les sentiments de fraternelle affection, j'ai le plaisir d'être, cher Monseigneur,

Votre bien dévoué serviteur,
Andrea CASSULO.
Archevêque de Léontopolis,
Délégué Apostolique.

NOUVELLES

$210,000,000 souscrits

OTTAWA. — La vente de bons pour l'Emprunt de Remboursement du Dominion continuera encore pendant quelques temps, dit l'hon. E. N. Rhodes, ministre des Finances. La souscription avait déjà atteint $210,000,000 lundi dernier.

Retour de Bennett

OTTAWA. — Le premier ministre R. B. Bennett doit partir de Londres aujourd'hui pour arriver ici vers le milieu de la semaine prochaine, après un mois et demi passé à Genève, Paris et Londres. De nouveaux problèmes politiques l'attendent après la mort des trois membres du Parlement. On ne sait pas encore si ces vacances seront remplies cet automne.

Le gouvernement aura aussi à choisir la date des élections générales qui auront probablement lieu avant juin.

Révolte en Espagne

MADRID. — L'Espagne est déchirée depuis quelques jours par une révolte qui prend des proportions alarmantes. On rapporte déjà des milliers de morts et de blessés. Si le gouvernement ne reprend pas vite le dessus, c'est la dictature qui s'annonce.

LE JUGEMENT EST CONFIRMÉ

Cinq compagnies de charbon restent sous le coup de la condamnation -- En appel.

QUEBEC. — Dans un jugement unanime, la Cour d'Appel de Québec a confirmé la condamnation prononcée l'automne dernier contre les cinq compagnies de charbon de Montréal trouvées coupables d'avoir violé la loi sur les combines. Les compagnies condamnées ont déclaré qu'elles en appelleraient de nouveau à des tribunaux supérieurs. Ces compagnies s'étaient vu imposer, au procès, les amendes suivantes: Canadian Import Company, $5,000; Canadian Import Co. Ltd., $7,000; F. P. Weaver Coal Co., $5,000; F. P. Weaver Coal Co., Ltd., $7,000, et British Coal Corporation, $6,000.

Onze compagnies en tout furent accusées, mais il fut décidé d'instruire ces causes en deux groupes. Les cinq compagnies contre lesquelles le jugement fut prononcé en appel font partie du premier groupe. La sixième compagnie, la Saint Lawrence Stevedoring fut acquittée au procès.

Les cinq compagnies qui n'ont pas encore subi leur procès sont: Hartt and Adair Coal Company Ltd, Scotch Anthracite Coal Company Ltd., Mongeau, Robert et Cie Ltée, Montreal Coke and Manufacturing Company Ltd et Elias Rogers Company Ltd.

Ce procès eut lieu à la suite d'une enquête menée par le département du travail à Ottawa. La poursuite des compagnies a été faite par le procureur général de Québec sur la preuve qui lui fut soumise par F. A. McGregor, registraire de la loi des combines.

Après des semaines de témoignages, il en est résulté la condamnation des compagnies. Les compagnies condamnées en ont ensuite appelé, mais la Cour d'Appel a confirmé ce jugement.

La première page

Notre typo achève sa copie!

Alors, vite la chasse aux nouvelles. Deux heures à peine avant d'aller sous presse; cueillons les primeurs des derniers quotidiens. Mais attention au jaunisme!

Voyons! Une manchette en travers de la première page. Ce doit être d'importance capitale!

"Détroit égalise les chances de la série de balle-au-camp contre St-Louis."

Si la nouvelle passionne des millions d'Américains, elle ne vaut pas grand'chose pour nos fermiers de la Saskatchewan.

Deuxième titre: Assez douce température en fin de semaine.

Nos lecteurs sont au courant des conditions climatériques aussi bien que nous.

Troisième titre: Aucune trace d'un cambrioleur de banque. C'est du jaunisme!

Quatrième titre: Un fermier est assommé à coups de hache.

Encore du jaunisme!

Cinquième titre: Une jeune fille a maille à partir contre un soûlard.

Toujours du jaunisme!

Notre typo attend!

Sixième titre: Les salles de danse fermeront à minuit.

Du jaunisme! Du jaunisme!

Septième titre: Après avoir tué sa mère, le meurtrier fuit aux Etats-Unis.

Du jaunisme! Du jaunisme! Du jaunisme!...

Huitième titre: Des courtiers témoigneront au procès d'Insull.

Dernière nouvelle de la première page de ce grand quotidien anglais de Régina: Une violente révolution secoue l'Espagne: 135 morts, 1,000 blessés samedi dernier.

Que donner au typo, puis aux lecteurs, de cette actualité?

❖ ❖ ❖

Voyons la première page du grand quotidien de Saskatoon.

Grande manchette rouge en tête de la page: On essaye de renverser le gouvernement d'Espagne. Mouvement vers la dictature.

Voilà bien quelque chose. Nous résumons et le typo tape la nouvelle en quelques lignes.

Et puis après?

Deuxième titre: Une femme, accusée d'avoir attenté à la vie d'un enfant, est acquittée.

De la sensation!

Troisième titre: Un magistrat est accusé de fraude et de conspiration.

Et puis les autres titres: Haupman aurait extorqué $50,000 à Lindbergh. Un jury condamne trois personnes à mourir sur l'échafaud. Un juge envoie au pénitencier, pour la vie, deux ravisseurs, etc...

Notre typo attend toujours. Mieux vaut qu'il attende, que de remplir nos colonnes avec de la littérature malsaine.

On dit couramment que la presse est l'école des adultes. Quelle école alors que la presse anglaise de notre province, si nous en jugeons par les deux pages que nous avons sous les yeux!

Comment des catholiques peuvent-ils en conscience en faire la pâture quotidienne de leur âme et de celle de leurs enfants. — J.V.

L'emprunt de remboursement

Des bons et obligations portant un intérêt de 2, 2½, 3 et 3½ pour cent, pour échoir respectivement dans deux, cinq, huit et quinze ans, sont offerts en souscription publique conformément au prospectus de l'emprunt de remboursement de 1934 officiellement rendu public par l'Honorable E.-N. Rhodes, ministre des Finances.

Les bons et obligations se vendent au prix suivants: échéance de 1936, à 98.90 pour rapporter 2.57%; échéance de 1939, à 98.15 pour rapporter 2.90%; échéance de 1942, à 97.00 pour rapporter 3.43%; échéance de 1949, à 96.50 pour rapporter 3.81%.

Le produit de l'emprunt servira à rembourser $222,216,850 d'obligations du Dominion du Canada, échéant le 1er novembre; le restant sera affecté aux besoins généraux de l'Etat y compris l'amortissement de bons du Trésor à court terme.

Les porteurs de bons échéant le 1er novembre pourront présenter leurs bons, au lieu d'espèces, en paiement de souscriptions à une égale valeur nominale de bons d'une ou plusieurs échéances de la nouvelle émission. Afin d'encourager les souscriptions de remboursement on accorde l'intérêt de 15 jours parce que les titres porteront la date du 15 octobre et que les souscripteurs pourront détacher et conserver le coupon du 1er novembre prochain en entier. De plus, les détenteurs qui échangent leurs obligations pour d'autres à huit ans ou à 15 ans reçoivent une prime de ⅛ de un pour cent dans le premier cas et de ¼ de un pour cent dans le second. Cette offre ne vaudra que jusqu'au 6 octobre à moins que la souscription ne soit close avant cette date.

Après le 6 octobre, si la souscription est encore ouverte on acceptera au pair les obligations éligibles pour remboursement. Les porteurs de bons échéant le 1er novembre recevront en espèces la différence entre le prix de rachat et le prix de la nouvelle émission.

Toutes les souscriptions en espèces seront sujettes à répartition. Dès que le plan de répartition aura été annoncé, le paiement intégral des bons attribués devra être effectué promptement contre livraison des titres provisoires qui aura lieu le ou vers le 15 octobre. L'intérêt commencera à courir dès le 15 octobre. Pour l'avantage des petits souscripteurs les bons à 15 ans sont offerts en coupures de $100, $500 et $1,000.

Les bons de deux, cinq et huit ans ne seront pas sujets à rappel mais ceux de quinze ans le seront à la discrétion du ministre des Finances, au pair avant ou après 10 ans.

Le principal des bons et obligations nouveaux est payable au siège social de la Banque du Canada. C'est la première fois que le nom de la nouvelle banque centrale est mentionné dans le prospectus officiel contenant les détails d'un emprunt du Dominion et l'on distingue facilement déjà quel rôle elle jouera comme agent fiscal du Dominion. Cependant, pour la commodité des porteurs de titres le gouvernement permettra le paiement des intérêts en monnaie légale du Canada par toute succursale canadienne de banque à charte dans toutes les parties du pays.

Le montant de cet emprunt est limité à $250,000,000. La souscription sera close le ou avant le 13 octobre, à la discrétion du ministre des Finances.

Les banques aident les nouveaux souscripteurs

Pour accommoder les nouveaux souscripteurs à l'emprunt de remboursement de 1934, les banques ont consenti à prêter jusqu'à 75%

(Suite à la page 2)

LE ROI ALEXANDRE DE YOUGOSLAVIE ET M. BARTHOU SONT ASSASSINÉS

Le roi Alexandre et M. Barthou tombent sous une grêle de balles -- On croit que les assassins sont des Yougoslaves -- Un sergent de sûreté publique et un général blessés mortellement

MARSEILLES, France. — Le roi Alexandre de Yougoslavie, et M. Louis aBrthou, ministre des Affaires Etrangères dans le Cabinet Doumergue ont été victimes d'une grèle de balles sorties des revolvers de deux assassins perdus au milieu de milliers de personnes accourues sur le passage du roi pour lui souhaiter la bienvenue.

On croit que les deux meurtriers sont des Yougoslaves. L'un a été abattu par la police alors qu'il tentait de s'enfuir, l'autre a été arrêté après avoir reçu un coup de sabre.

Le char royal s'avançait tranquillement dans les rues, salué d'acclamations, lorsque vingt décharges d'armes à feu atteignirent le roi, M. Barthou, le policier Galli et le général Alphonse Joseph Georges. Les trois premiers sont morts presque immédiatement, tandis que le général était dans un état très critique.

La fusillade a commencé à 4h. 10, hier après-midi.

Le prince héritier Pierre succède à son père. Il est âgé de onze ans.

Des rumeurs non-officielles annonçaient hier la mobilisation de l'armée en Yougoslavie, sur les frontières italienne et hongroise.

La reine Marie de Yougoslavie, en apprenant la nouvelle de la mort du roi s'est aussitôt dirigée vers Marseilles.

Mort du cardinal Mori

CITE VATICANE — Le cardinal Mori, membre des congrégations du Concile, des Sacrements et de la Signature apostolique, est décédé. Il était âgé de 84 ans.

Une question, une réponse

MESSAGE DU R. P. BRUCK

"Comment, en bonne vérité, pouvez-vous faire vivre l'Orphelinat, sans l'aide du gouvernement, alors que tant de citoyens dépendent de l'assistance publique? Comment manoeuvrez-vous pour vêtir et nourrir tout ce petit monde?"

Cette question m'a été posée bien des fois durant ces derniers mois. Eh! bien, oui! Comment manoeuvrons-nous? Nous ne manoeuvrons pas du tout! C'est la divine Providence qui manoeuvre pour nous! Ce serait folie à nous de vouloir administrer une institution en tablant exclusivement sur l'aide et la sagesse purement humaine, à l'heure présente. La Sainte Ecriture dit: "Jetez toutes vos inquiétudes en Dieu. Il vous soutiendra." Conseil que nous tâchons de mettre en pratique. D'ailleurs, c'est le seul remède capable de revigorer notre courage en cette période de dépression, de sécheresse, de gelée et de sauterelles.

Levons un coin du voile sur la situation de l'Orphelinat au point de vue humain. Pour mener une oeuvre de ce genre, comme tout commerce d'ailleurs, nous avons besoin d'avoir à notre disposition une somme assez rondelette d'argent. Autrement, il faut faire appel au crédit: histoire alors de la boule de neige. Notre petite réserve s'épuise rapidement. Du train où nous allons, elle aura vite fondu. Et si notre vie ne dépendait que de cette réserve, nous serions aussi bien de creuser tout de suite notre fosse, car nous n'en aurions pas pour longtemps. Nous avons un extrême besoin d'argent.

Et la récolte? direz-vous. Splendide sur les quelques acres dans les limites de la ville, avec exception, toutefois. Les pommes de terre n'ont pas donné le rendement attendu. Il nous en manquera au moins trois cents minots. Les fèves ont été gelées. La ferme? Récolte mince et de qualité inférieure. Nous sommes à court de trente tonnes de foin, etc., etc...

A l'approche de l'hiver, notre situation n'est pas rose. Nous mettons toute notre confiance en Dieu. Plus grands sont nos besoins, plus près de nous sera la divine Providence pour nous assister. Nous ne devons pas perdre courage.

Mais il y a un autre côté que nous ne pouvons négliger. "Aide-toi et le Ciel t'aidera", dit un vieil aphorisme. Alors, entre en scène la nombreuse volée des circulaires, petites mendiantes, qui s'envolent de par le continent américain pour aller humblement quérir de quoi sustenter de pauvres enfants abandonnés et sevrés trop prématurément des joies du foyer paternel. En ces années de pénurie, elles reviennent très légèrement chargées. C'est pourquoi elles doivent repartir aussitôt et plus nombreuses. Leurs visites fréquentent lassent parfois la patience des maîtres de poste. Le dernier contingent des petites voyageuses brunes — 5,000 — n'a même pas payé ses frais de voyage. Plutôt décourageant, ce piètre résultat. Cependant nous nous en tenons sans relâche à cette méthode, espérant chaque fois un retour plus heureux.

On nous a souvent fait remarquer que cette façon de mendier ne devrait pas être l'unique moyen de faire vivre l'Orphelinat? Peut-être. Mais alors, quelle méthode?

Puisque l'on nous y invite, voici une suggestion.

L'Orphelinat abrite des enfants recueillis un peu partout dans la province ecclésiastique de Régina, qui comprend une majeure partie de la Saskatchewan. D'après les statistiques de l'*Official Ecclesiastical Directory* et du "Canada Ecclésiastique", le nombre des catholiques est réparti comme suit: diocèse de Régina: 72,124; diocèses de Prince-Albert et Saskatoon: 35,000; diocèse de Gravelbourg: 24 000; Abbaye de Muenster: 10,000; grand total: 141,124. Supposons maintenant que chaque catholique, adulte ou enfant, contribue cinq sous annuellement au soutien de l'Orphelinat. Additionnez ces sous et vous obtenez la jolie somme de $7,256.20. Est-il une seule personne dans toute la province qui ne peut donner cinq sous chaque année à l'Orphelinat? Est-il un père de famille, conscient du bonheur d'avoir ses enfants près de lui, qui ne se fera un véritable plaisir de placer cinq sous au nom de chacun des membres de la famille, à la Banque de l'Orphelinat, qui rendra le cent pour cent en grâces et en bénédictions sur son foyer. Je le crois difficilement. Il faudrait que tous sentiments d'amour paternel soient éteints dans un tel coeur. Quelle joie pour les âmes qui se dévouent auprès des orphelins de recevoir périodiquement une telle somme sans aucune préoccupation de leur part. La chose est possible. Pourquoi ne se réalise-t-elle pas? Peut-être, sans doute, que personne n'en a eu l'idée. Pourquoi alors ne pas mettre incontinent pareille suggestion en mouvement. Une boîte à tabac constituerait une pratique tire-lire pour ramasser les sous. Dès que le montant des contributions de chaque famille serait atteint, ce montant on le porterait au bureau de poste pour l'échanger contre un mandat à l'adresse de l'Orphelinat. E l'on aurait sans plus d'ennuis fait une action très prisée du Dieu des pauvres. Avec des riens, on peut parfois accomplir de grandes choses.

Inutile de vous dire que toute forme de secours sera bienvenue.

Dieu vous comble de ses dons en retour.

WILLIAM BRUCK. O.M.I.
directeur de l'Orphelinat.

Prince-Albert, Saskatchewan.

Bulletin Commercial

Relevé de la Banque de Montréal, pour le mois de septembre, par l'intermédiaire de ses succursales.

Le 2 septembre, 1934

Les affaires ont, dans l'ensemble, fait preuve de stabilité; le troisième trimestre de 1934 tire à sa fin et la plupart des indices économiques sont plus élevés que durant les deux premiers trimestres et ils accusent une avance sensible sur toute la ligne par rapport avec la période correspondante de 1933. Le tonnage ferroviaire continue son essor et dépasse maintenant de beaucoup non seulement celui de l'an dernier mais aussi de 1932. Le commerce extérieur accuse encore un accroissement en août et il y a maintenant plus d'un an qu'il ne cesse de s'accroître par comparaison avec les chiffres de l'année antérieure. Les recettes ferroviaires brutes du mois d'août l'emportent de $1,142,600 sur l'an dernier. Après un recul en août, les compensations bancaires des deux premières semaines du mois excèdent celles de la même période l'an dernier de $132,796,500 ou 26.8%. L'activité industrielle est modérée. La production des véhicules moteurs est beaucoup plus forte que l'an dernier, et il y a une augmentation parallèle de celle des pneus. Les produits forestiers se vendent en plus fort volumes. La production de papier-journal se poursuit sur une plus haute échelle que ces dernières années. Les travaux du bâtiment s'accroissent lentement, au profit des industries connexes.

La première estimation officielle des récoltes de l'année, parue le 11 septembre, a causé peu de surprises; néanmoins elle permet d'envisager la situation agricole, sur laquelle repose en si grande partie l'allure générale des affaires durant l'automne et l'hiver, avec plus de confiance. Pour le blé, on estime la récolte nouvelle à 277,304,000 boisseaux (dont 265,000,000 dans la Prairie, chiffre un peu plus élevé que l'an dernier. La récolte, toutefois, arrivera sur le marché à des prix de 20 à 25% plus élevés que ceux de l'an dernier, d'où accroissement du pouvoir d'achat des fermiers. Ce qui importe davantage au point de vue général, c'est la perspective d'augmenter nos ventes à même les surplus accumulés en vue de l'exportation. On peut donc raisonnablement anticiper de plus fortes remises dans le pays ainsi qu'un mouvement plus considérable de céréales dans l'Est du Canada. Pour les grains communs, on prévoit de même un commerce d'exportation plus considérable et des prix plus élevés, encore que la faiblesse des récoltes fixe une limite définie. Pour l'avoine, l'estimation de la récolte est de 344,746,000 boisseaux au lieu de 307,478,000 boisseaux l'an dernier; pour l'orge, 68,800,000 boisseaux au lieu de 63,-359,000; pour le seigle, 6,523,000 boisseaux au lieu de 4,327,000; et pour la graine de lin, 1,096,000 boisseaux au lieu de 632,000. Les rendements à l'acre sont bien au-dessous de la moyenne pour toutes les céréales, mais ils sont un peu plus considérables que l'an dernier.

L'essor graduel du volume et de la valeur du commerce extérieur canadien est l'un des aspects encourageants de la situation économique. En août, celui-ci s'élevait à $99,344,000, dont $43,507,000 à l'importation; l'augmentation sur l'an dernier est de $15,462,500 ou 15.6%. Depuis maintenant seize mois les exportations, et depuis treize mois les importations l'emportent constamment sur la période correspondante de l'année précédente. L'excédent des exportations sur les importations a été de $12,329,700 en août dernier, et pour les douze derniers mois il forme un total de $143,728,000. Au cours des cinq premiers mois de l'année financière, le commerce extérieur du Canada a atteint $483,-395,000, au lieu de $371,341,000 la période correspondante l'an dernier, soit un gain de $112,053,000, ou 30%. Ce qu'il faut noter à l'exportation, en août, c'est l'augmentation pour le blé, $12,868,000 au lieu de $6,656,000 le même mois l'an dernier; les exportations de viandes, d'automobiles, de planches et madriers et de nickel sont aussi plus considérables.

Les mines constituent une industrie fondamentale au Canada et elles prennent chaque jour de l'extension. Le premier semestre de l'année en cours, la production minérale s'est élevée à $131,942,000, contre $90,647,000 au cours de la même période l'an dernier soit 45% de plus. L'extraction d'or se chiffre par $49,862,000, dont $36,-065,000 en Ontario. Production plus grande aussi de nickel et de cuivre, celle de nickel étant de 63,316,680 livres et celle de cuivre, de 177,052,000 livres. Au cours des huit premiers mois de cette année, les arrivages de minerai à l'usine de rail se chiffrent par 347,-605 tonnes, au lieu de 213,570 la même période l'an dernier. La production de charbon en Nouvelle-Ecosse a été plus forte que depuis nombre d'années.

Après un léger fléchissement en juillet, les prix se sont raffermis en août, le nombre-indice officiel passant de 72.0 à 72.3 (1926=100); ce qui résulte surtout de la hausse du blé et des céréales, qui compense la baisse des cours des textiles, du bois et de quelques-uns des métaux. Les produits agricoles canadiens ont monté de 60.0 à 61.6. Les biens de production ont avancé, mais ceux de consommation sont restés stationnaires. Les matières ont augmenté de 64.7 à 65.2, tandis que les produits fabriqués montaient d'une fraction.

Les recettes fédérales restent en progression, une avance de $2.-000,000 par rapport au mois d'août 1933, ce qui porte le total de l'augmentation depuis le 1er avril à $24,-000,000. Le total des dépenses ordinaires et des dépenses spéciales a diminué jusqu'ici cette année de $700,000.

Le rapport des banques pour le mois de juillet révèle un recul de la circulation des billets de $141,000,-000 à $132,000,000, et une hausse des dépôts à demande de $19,000,-000 et, en regard, une légère diminution des dépôts à préavis. Les billets du Dominion que détiennent les banques sont en progression, mais les prêts et escomptes consentis au public canadien ont reculé de près de $12,000,000. Les débits bancaires s'élèvent, en août, à $2,533,000,000 au lieu de $2,649,-000,000 en août 1933.

Le marché des obligations a été ferme et modérément actif; les acheteurs marquent une préférence très nette pour les titres à courte et à moyenne échéance. Parmi les émissions du mois, mentionnons $10,000,000 d'obligations à 3% à cinq ans de la Province de Québec, qui ont été mises en souscription publique sur la base d'un rendement de 2.90%; $37,500,000 d'obligations 2½%, un à cinq ans, de la Province d'Ontario, offertes à divers prix pour rapporter de 2.60 à 2.95% selon l'échéance; $1,100,000 d'obligations 4%, 20 ans de la Province du Nouveau-Brunswick, pour rapporter 3.90%; et $3,000,000 d'obligations 4% à 20 ans de la Province de Saskatchewan, pour rapporter 5.20%. Sur le marché des changes étrangers, la tendance a été à la baisse. Le dollar américain a fluctué entre 2 1-16 et 3⅛% d'escompte, fermant à peine un peu plus haut que ce dernier cours le 19 du mois. La livre sterling a descendu de 4.96 à 4.85 et le franc a oscillé entre 6.51 et 6.47.



Augmentation des ventes de Goodyear

Les dividendes de l'année ont été gagnés dans les derniers neuf mois, dit Carlisle.

Le volume de ventes et de profits de la Compagnie Goodyear Tire & Rubber du Canada, durant les neuf derniers mois dépassent ceux de la même période l'an dernier, et la compagnie a gagné plus qu'il ne faut pour payer les dividendes pour l'année courane aux taux déjà payés, déclare C. H. Carlisle, président, dans une lettre aux actionnaires, accompagnant les chèques des dividendes pour le troisième quartier de 1934. La compagnie n'a pas seulement maintenu sa position dans l'industrie mais elle l'a améliorée.

Appuyant sur la valeur du facteur humain pour la compagnie, M. Carlisle ajoute: "Comme actionnaires, nous sommes portés à évaluer une compagnie par sa situation financière mais il y a un autre facteur qui est son personnel. Vous avez une organisation compétente et progressive, les employés sont des hommes supérieurs et coopératifs. — 72 p.c. des employés ont donné plus de cinq ans de service continuel. 258 ont donné dix ans ou plus de service; 166 quinze ans ou plus, 42 vingt ans et plus, et deux environ vingt-cinq ans de service ou depuis les débuts de votre compagnie."

Faisant allusion avec regret à la mort récente de C. B. McNaught, vice-président de la compagnie, M. Carlisle dit: "Il entra dans votre conseil en 1921; homme d'un jugement sûr, réfléchi, travaillant et jamais trop occupé pour donner tout ce qu'il avait de mieux à votre compagnie. Il avait toujours un sourire et un bon mot pour les autres. M. McNaught était un puissant facteur dans le commerce canadien, ayant été directeur ou gérant d'un grand nombre de manufactures et d'institutions financières du Canada. Il a accordé libéralement son temps et ses efforts à son gouvernement au temps de la guerre, et plus tard, comme membre du Bureau de la Guerre et du Commerce canadien."

Etat des cultures

Rapport de la Banque de Montréal

RESUME. — Après avoir été retardés par la pluie et la neige, les battages sont recommencés dans les provinces des prairies et se termineront ces jours-ci en Saskatchewan et au Manitoba.

Les conditions sont plus tardives dans le nord de l'Alberta et dans la région de la Rivière la Paix où il y a encore beaucoup de grain non-battu et de grains secondaires non-coupés. Les gelées et les pluies des dernières semaines ont diminué la qualité.

Dans Québec, la température a été favorable aux récoltes qui sont normales, sauf pour les pommes et le tabac à certains endroits.

En Ontario, les racinages ont bénéficié de la récente température idéale; les pâturages sont maintenant en excellente condition et le maïs promet un bon rendement.

Au Nouveau-Brunswick, et à l'Ile du Prince-Edouard, les récoltes sont satisfaisantes; en Nouvelle-Ecosse, la récolte est maigre, mais les pommes, tardives, donneront un bon rendement.

En Colombie, les récoltes sont bonnes et se font dans des conditions favorables.

ALBERTA. — Secteur nord-est.— Une bonne partie de la récolte reste à battre et le blé se classe "tough".

Secteur sud-est. — La récolte est à peu près finie; les pâturages sont meilleurs.

Secteur ouest. — Dans le nord, avec une semaine de beau temps, les battages ont repris, mais il y a du grain qui a commencé à germer. Dans le sud, les battages ont aussi repris, mais il y a beaucoup de grain trop humide pour être battu. La récolte de betteraves à sucre retardée par la neige est maintenant en bonne voie.

SASKATCHEWAN. — Secteur nord. Environ 10 p.c. du blé battu. Rendement variable. Peu de grains secondaires et manque d'avoine de semence en plusieurs endroits. Secteur sud. — Les battages sont à peu près finis. Le blé se classe haut mais rend peu. Presque pas de grains secondaires.

MANITOBA. — Il reste bien peu de grain à battre, sauf dans le district de Swan River Valley. Une bonne partie de la récolte est sur le marché. Le labour d'automne est avancé grâce à la pluie et à la neige.

L'aviation militaire italienne

Elle sera radicalement renouvelée -- Une somme de 1,200 millions affectée au budget de l'Air -- Il y a actuellement 1,150 appareils -- Statistiques allemandes.

ROME. — Le matériel de l'aviation militaire italienne sera radicalement renouvelé, grâce à la somme de 1,200 millions qui vient d'être affectée comme dépense extraordinaire au budget de l'Air.

A l'heure actuelle, d'après des statistiques allemandes, l'aéronautique italienne comprendrait environ 1,500 appareils, dont 728 pour la flotte aérienne proprement dite.

Les appareils pour les vols sur terre se composeraient en appareils de chasse, 398; appareils de bombardement de nuit, 78; tandis que les hydravions de chasse seraient au nombre de 72, et les hydravions de bombardement au nombre de 63.

En dehors de cette armée de l'air proprement dite, l'Italie posséderait 216 appareils auxiliaires de l'armée et servant aux reconnaissances (126 auxiliaires de la marine et 77 pour les colonies).

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

L'EMPRUNT DE REMBOURSEMENT

(Suite de la 1ère page)

de la valeur au pair des obligations du Dominion qu'un acheteur désire obtenir. Ainsi, si une personne achète une obligation de $100 elle fera un premier versement de $25, un premier versement de $125 pour une obligation de $500 et de $250 pour une obligation de $1,000. La balance sera payable en six mensualités et les banques exigeront un intérêt de 4% pour cette opération.

Les faits et les idées

Motta dénonce le communisme

Nous publions une partie du ferme discours que M. Motta, délégué de la Suisse, prononça contre l'admission de la Russie dans la Société des Nations.

La doctrine et la pratique communiste en contradiction avec la S. D. N.

M. Motta explique comment se pose le problème de l'admission pour la Suisse. Pour lui, un gouvernement dont la doctrine et la pratique sont le communisme militant ne remplit pas les conditions nécessaires pour être admis dans la Société des Nations.

La haine des Soviets pour la religion

L'orateur pourrait invoquer la lettre du pacte; il préfère tirer la leçon de l'esprit de ce document, de son but, de son idéal. Or, le communisme est la négation de toutes les idées qui sont la substance de notre vie quotidienne. Il combat l'idée religieuse et la spiritualité. C'est Lénine qui a dit que la religion, c'était l'opium. En U.R.S.S., les temples ont été désaffectés, les églises chrétiennes se sont senties frappées dans leur chair et dans leurs croyances. En outre, le communisme dissout la famille, supprime la propriété individuelle et organise le travail forcé. Il n'est pas sûr même que la famine en Russie ne soit pas la conséquence d'un système économique vicié jusque dans ses racines.

L'Etat soviétique et le communisme sont inséparables

D'ailleurs il y a mieux, poursuivit M. Motta. Le communisme n'aspire-t-il pas à s'implanter partout?

Son but n'est-il pas l'expansion hors des frontières et la révolution mondiale?

S'il renonce à ce programme, il se renie lui-même; s'il y demeure fidèle, il devient l'ennemi de tous.

On objectera, continue le chef de la délégation suisse, qu'il faut se garder de confondre le parti communiste avec l'Etat soviétique. Malheureusement, les deux sont inséparables car le parti commande et l'Etat exécute.

On dira aussi que l'U.R.S.S. est un Etat de 160 millions d'âmes, à cheval sur deux continents, et que la Société des Nations constitue une association politique et non pas un institut de morale, qu'il faut s'adapter à des circonstances en dépit des répugnances, qu'au surplus l'U.R.S.S. pourra évoluer dans le voisinage des autres nations.

Le langage et l'opportunisme

Ce langage, les grandes puissances qui — M. Motta tient à le dire très haut — n'exercèrent jamais une pression sur le gouvernement fédéral, l'ont fait entendre à Berne; c'est le langage de l'opportunisme. Or, l'opportunisme, répond M. Motta, est défendu à la Suisse. Nous avons peine à croire à l'évolution de l'U.R.S.S., et le sentiment des Suisses est que l'admission des Soviets dans la S.D.N. est une entreprise risquée qui tend à marier l'eau et le feu.

"N'est-ce pas Lénine, demande-t-il, qui avait défini la Société des Nations une entreprise de brigandage? Ces faits et ces travaux nous interdisent d'avoir confiance. Nous souhaitons, certes, que l'avenir nous détrompe, en attendant nous veillerons. Tel est notre devoir.

Lorsque la Russie des Soviets aura été admise au Conseil de la S.D.N., celui-ci trouvera encore devant lui des questions importantes ouvertes: ce sera celles de la Géorgie, de l'Ukraine, d'autres encore, et les défenseurs ne s'endormiront pas.

Il n'y aura pas de prescription et nous demanderons aussi au gouvernement soviétique des explications sur sa propagande antireligieuse qui plonge la chrétienté dans le deuil et qui outrage la justice.

:::

Les conclusions du cardinal

A la fin de sa magistrale étude sur la philosophie du bolchévisme, donnée aux Journées anticommunistes, S. Em. le Cardinal Villeneuve a prononcé des paroles qui sont à retenir et à méditer. Des journaux en ont donné un résumé. Voici le texte même du passage principal:

"Comment repousserons-nous le fléau qui nous menace? Par des moyens politiques, et ils pressent, puisque le bolchévisme est subversif et qu'il prêche le désordre. Mais par une saine doctrine économique aussi, et par des réformese sociales, puisqu'il est une théorie et qu'il s'appuie partiellement sur une condition ouvrière souvent misérable et injuste.

"Le XIXe siècle, on l'a écrit, a été souvent le martyrologe de la classe des travailleurs. Privé de ses anciennes corporations qu'on avait estimé plus expéditif de détruire que de réformer, dénué de toute protection légale, assujetti à un régime industriel que le machinisme transformait et simplifiait d'une façon continue, l'ouvrier ne pouvait pas ne pas tomber dans une misère profonde. D'où le mécontentement universel, chez les prolétaires, de la colère chez les généreux et des passions haîneuses chez les violents, des tentatives enfin, parfois vaines, parfois absurdes et destructrices, de remédier à un mal déjà si profond.

"Tout n'est donc pas faux dans les doléances d'où part le socialisme communiste. L'Eglise condamne le socialisme, mais elle condamne aussi l'individualisme qui ouvre les digues de la concurrence ruineuse des grands et des riches à l'égard des petits. Elle condamne du socialisme le paganisme social, le dogme de la lutte des classes, ses violences révolutionnaires, son irréligion. Elle ne nie point ce que renferment de juste ses plaintes et ses revendications. Au contraire, elle les fait siennes. Et avec quelle pressante et vive émotion, elle les dit au monde moderne, depuis l'encyclique Rerum Novarum.

"Elle va plus loin, et elle enseigne les principes véritables de l'architecture sociale, dont les bases et les forces réclament la justice et la charité. Elle favorise les associations libératrices de l'ouvrier, elle encourage une sage législation du travail. Elle a une doctrine sociale solide et cohérente."

Son Eminence rappelle ici la doctrine thomiste sur la propriété privée puis elle conclut: "Selon l'ordre naturel établi par la divine Providence, dit saint Thomas, les choses extérieures existent pour subvenir aux besoins des hommes. C'est pourquoi leur division et leur appropriation qui procèdent du droit humain, droit des gens, n'empêche pas qu'on doive s'en servir pour celui qui est dans le besoin." Par conséquent, le propriétaire aura le devoir de conduire toute sa gestion en vue du meilleur rendement pour le bien de tous. Il ne possède légitimement qu'à la condition de contribuer par ses richesses, le mieux possible, au bien de la communauté dont il fait partie. C'est cet ordre de la justice sociale qui autorise l'Etat, chargé du bien commun, à intervenir pour faire acquitter par les propriétaires leurs dettes envers la société. Voilà une théorie à la fois nette et vivante, à condition que des vertus chrétiennes lui donnent de l'espace et consolident ce qu'elle édifie. Elle n'est ni la révolution ni la tyrannie."

:::

Le catholicisme de Lyautey

Par sa nature supérieure, sa loyauté de soldat, Lyautey n'était pas homme à cacher ses profondes convictions catholiques. Sa tombe, qu'il a voulu placer en terre musulmane, rappellera que sous la blanche coupole dort un chrétien.

Voici un trait qui le peint bien. Le maréchal était encore président général quand il eut, à Fez, la première de ces crises de foie dont la dernière vient de l'emporter. Il était presque agonisant quand le principal iman de Fez insista pour le voir et lui dit: "Les ulémas de Fez, les imans de toutes les mosquées, sont réunis et demandent a Allah ta guérison. Ils croient qu'ils l'obtiendraient si tu leur promettais de venir dès que tu seras guéri, à la mosquée de Mouley-Idris." Le malade, le perçant d'un regard divinateur, répondit: "Je te remercie de prier Dieu pour moi, mais, si je guéris, j'irai à la chapelle des Franciscains." Et il vit l'admiration et la joie éclairer les yeux de l'iman: le grand chef des chrétiens restait fidèle à sa foi et à son Eglise.

Très attaché à un jésuite, le P. Georges Lejosne, ancien aumônier militaire, en résidence à Nancy, et qui le dirigeait depuis plusieurs années, Lyautey est mort en lui tenant les mains, réconforté par ses paroles, et récitant avec lui les dernières prières.

:::

Les persécutions religieuses en U.R.S.S.

On lit dans le *Morning Post:*

Il y a actuellement dans les prisons soviétiques 33 pasteurs luthériens, 153 ont été expulsés de la Russie soviétique ou sont morts.

Un nombre à peu près égal de prêtres catholiques sont en état d'arrestation. Il y en a 32 en prison.

L'Eglise luthérienne de Saint-Pierre à Pétersbourg, a été récemment fermée parce que l'impôt auquel elle est soumise a été porté de 4,272 à 10,500 roubles.

Par contre, les Américains se construisent un nouveau temple à Moscou. Le gouvernement soviétique a promis d'autoriser cette construction, en même temps qu'à Moscou il ferme les autres temples protestants.

:::

La question de la Sarre

Répondant à un grand journal allemand qu'il appelle "autrefois catholique" *(Germania)*, l'*Avvenire d'Italia* écrit:

"Ce journal a parfaitement raison alors qu'il affirme que le Saint-Siège n'assumera pas une attitude partiale, dans la question de la Sarre. La ligne de conduite suivie par le Vatican, de 1919 à aujourd'hui, le prouve. Mais, plus loin, ce journal a l'air de vouloir menacer le Saint-Siège au cas où le plébiscite ne serait pas favorable à l'Allemagne. En présence d'affirmations de ce genre, il sera opportun de répéter ce que nous avons eu l'occasion de dire à plusieurs reprises, à savoir que l'attitude du national-socialisme à l'égard de la religion, aussi bien catholique que protestante, ne peut pas ne pas provoquer de très graves préoccupations chez les catholiques de la Sarres. Il est naturel que les pays intéressés au maintien du *statu quo* profitent de cet état d'esprit, mais quel est le coupable de cela, sinon le national-socialisme?"

L'*Avvenire* ajoute qu'il faut se rendre compte qu'en dernière analyse ce n'est que "le néo-paganisme raciste, protégé par les chefs du IIIe Reich", qui influe sur la population catholique de la Sarre en faveur de la "politique française".

:::

POUR L'INDEPENDANCE DE L'AUTRICHE

LONDRES. — Sir John Simon a approuvé la nouvelle déclaration relative à l'indépendance autrichienne après une conversation téléphonique avec Anthony Eden à Genève. Celui-ci avait donné lecture de la nouvelle déclaration à sir John, qui séjourne actuellement en Ecosse, et le secrétaire pour affaires étrangères l'approuva séance tenante.

La déclaration signée par la France, l'Italie et l'Angleterre, réaffirme leur détermination d'assurer l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche. Elle a pour objet de renforcer leur déclaration de février dernier en affirmant qu'il ne s'est rien produit depuis lors pour modifier leur opinion. Son texte, rédigé par M. Barthou, ne diffère que légèrement de celui de février. L'Angleterre se refusait à signer une déclaration comportant pour elle de nouveaux engagements sur le continent européen.

:::

Opinion d'un journaliste britannique

Sur la situation de la Sarre -- La question du plébiscite -- La technique de la propagande allemande -- La coercition et la violence -- Ce à quoi on peut s'attendre.

LONDRES. — Le "Daily Herald", après avoir déclaré que si le plébiscite sarrois avait eu lieu en 1932, une majorité écrasante se serait prononcée pour l'Allemagne, mais que les événements des dix-huit derniers mois ont profondément changé la situation, ajoute: "D'une façon ou d'une autre, Hitler doit regagner la Sarre à l'Allemagne. Pour ce faire, toute la technique de la propagande nationale-socialiste a été employée à fond. Cette technique ne connaît qu'une méthode: la coercition et la violence.

"Le peuple de la Sarre ne sera pas amené à admettre l'idée d'un retour à l'Allemagne: il y sera contraint sous les matraques et les menaces. Tout pronotistique, dans les conditions actuelles est impossible à formuler, au sujet du résultat du plébiscite de janvier. Nous ne pouvons ajouter que deux choses: premièrement, que si la conduite d'Hitler et des séïdes peut servir d'indication sur leurs intentions futures, il faut s'attendre, dans le cas où la Sarre redeviendrait allemande, à un holocauste des adversaires du Führer. Et deuxièmement, que c'est le devoir de la S.D.N. de faire savoir sans équivoque, avant qu'un incident ne se produise, qu'elle soutiendra de tout son pouvoir M. Knox dans l'effort que fait le président de la Commission du gouvernement pour assurer le jeu libre, du plébiscite."

:::

Un ordre du chancelier

ZURICH. — On mande de Berlin que le chancelier Hitler vient d'ordonner aux compagnies d'assurances de payer une double indemnité aux familles des personnes non nazies qui tombèrent, le 30 juin dernier, sous les balles nazies. Le chancelier dit que ces personnes sont mortes ' 'accidentellement". Les familles des Nazis tués en même temps ne recevront qu'une indemnité simple, parce que ces Allemands ont été exécutés. On apprend aussi que Hitler a accordé une pension à la veuve de Klausener, chef catholique, et à celle de Van Bose, assistant de Von Papen, qui furent mis à mort lors de ces journées sanglantes.

:::

Congrès international de droit à Rome

Le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I. est convoqué

Un Congrès international de Droit sera tenu à Rome du 12 au 16 novembre prochain, à l'occasion du VIIème centenaire des Décrétales de Grégoire IX et du XIVe centenaire du Codex Justinien. Un comité exécutif, sous la présidence du T. R. P. Philippe Maroto, C.M.F., célèbre canoniste romain, prévoit à l'organisation du congrès et au choix de ceux qui auront des dissertations à y présenter.

Pour le Canada, c'est le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., S.T.D., J.C.D., Ph.D., 2ème vice-recteur de l'Université d'Ottawa; il fut envoyé à Rome pour y terminer ses études ecclésiastiques. C'est là qu'il obtint les titres de docteur en philosophie et en théologie. Six ans il demeura à Rome dans la suite comme répétiteur au Scolasticat international des Oblats. C'est alors qu'il obtint le doctorat en Droit canonique.

De retour au pays, le R. P. Rousseau fut deux ans professeur au Grand Séminaire d'Ottawa, deux ans au Scolasticat des Oblats à Lebret, Sask., et depuis 1930, il est directeur des études ecclésiastiques, doyen de la Faculté de Droit canonique et 2e vice-recteur de l'Université d'Ottawa.

En 1932, après avoir travaillé à la réforme de la charte de l'Université pour la mettre en conformité avec l'encyclique Deus Scientiarum Dominus, il se rendit à Rome et fit accepter la nouvelle charte par la Sacrée Congrégation des Universités.

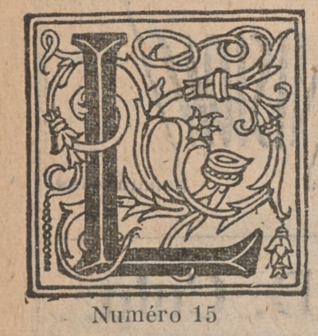
C'est encore grâce au travail inlassable du R. P. Rousseau que furent organisées les Facultés canoniques de l'Université d'Ottawa et que s'ouvrira cette année même l'Institut de Philosophie.

Le R. P. Rousseau s'embarquera le 16 octobre prochain à bord de l'Empress of Britain.

:::

Le IVe Centenaire de la Compagnie de Jésus

C'est le 15 août 1534, que saint Ignace de Loyola et ses premiers compagnons prononcèrent leurs voeux dans la chapelle Saint-Denys de Montmartre, à Paris, aujourd'hui disparue. Pour commémorer cet événement, un jeune religieux originaire des Etats-Unis a prononcé les siens dans la chapelle du couvent de religieuses bâti sur l'emplacement du sanctuaire dédiée à saint Denys, tandis que, dans l'église voisine de Saint-Pierre de Montmartre le Cardinal Verdier archevêque de Paris conférait l'ordination sacerdotale à seize autres religieux de la Compagnie dont plusieurs portent des noms connus de l'aristocratie française. Ces deux cérémonies se sont déroulées à la date anniversaire du 15 août 1934.



La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

Numéro 15

(Suite)

Ne te révolte pas contre elle,... c'est l'amie, la libératrice suprême.

Meurs, mon coeur, meurs...

Mais meurs donc!...

La même nuit, 3 heures du matin.

"Je ne connais pas de douleur qu'un quart d'heure de lecture n'ait apaisée..." a écrit Joseph de Maistre.

Ne pouvant pas dormir, j'ai voulu en faire l'expérience.

J'ai pris, au hasard, dans ma bibliothèque, un livre sur le rayon des ouvrages de piété.

Je suis tombée sur le journal de la petite Soeur Thérèse.... —Elle, aussi, faisait son journal... — Et j'ai ouvert à cette page:

Le jeudi soir un Jeudi-Saint), n'ayant pas obtenu la permission de rester au Tombeau la nuit entière je rentrai à minuit dans notre cellule. A peine ma tête se posait-elle sur l'oreiller que je sentis un flot monter en bouillonnant jusqu'à mes lèvres: je crus que j'allais mourir, et mon coeur se fendit de joie. Cependant, comme je venais d'éteindre notre petite lampe, je mortifiai ma curiosité jusqu'au matin, et m'endormis paisiblement. A 5 heures, le signal du réveil étant donné, je pensai tout de suite que j'avais quelque chose d'heureux à apprendre; et, m'approchant de la fenêtre, je le constatai bientôt, en trouvant mon mouchoir rempli de sang. . O ma mère, quelle espérance!

Alors, moi, qui ne suis pas la petite Thérèse, je ne fais pas mal en espérant aussi...?

Oh! mourir!... mourir!...

CHAPITRE XXI

Le lendemain matin, la femme de chambre apporta, avec le déjeuner, une lettre, dont Geneviève reconnut l'écriture:

A Mademoiselle...?

(aux bons soins de M. le curé.)

Geneviève l'ouvrit, et lut:

Mademoiselle,

M'auriez-vous oubliée?

Aucune nouvelle, ni de vous, ni du Hangar.

Excusez-moi... Je souffre physiquement... Je souffre surtout moralement. Les jours succèdent aux jours et je ne vous vois pas.

J'ai besoin de vous... Je suis entourée d'ennemis.

Je reconnais n'avoir aucun droit à ce que vous vous occupiez de moi... Mais si, pendant une de vos journées, vous pouvez distraire une demi-heure, combien votre seul passage me serait de nouveau un réconfort pour la bataille qui se prépare.

Que voulez-vous!... Vous avez commencé, et cela m'a paru si bon!

Ne m'en veuillez donc pas de ce second appel; n'y voyez que le désir, si compréhensible chez une pauvre fille comme moi, de se sentir moins seule, et de s'appuyer sur quelqu'un dans le dur passage qu'elle traverse maintenant... beaucoup plus dur que, même au Hangar, on ne le suppose..

Veuillez croire, Mademoiselle, à toute ma gratitude et à mes bien respectueux sentiments.

Suzanne BIZOT.

Geneviève lut, relut cette lettre — qui sentait encore l'idoforme — devant son journal de la veille.

Il était ouvert à la page même de la phrase désespérée: *Tu n'es donc pas mort, mon coeur?*

Alors, elle sentit que cette phrase, de sincérité, sans doute, mais de lâcheté aussi, elle ne l'écrirait plus ce matin.

Pourquoi...?

Cette nuit, le sommeil ne venant pas, elle était allée jusqu'au fond de sa souffrance.

Mais ensuite, elle était remontée jusqu'à la lumière de la vérité.

Elle n'avait pas pu ne pas admettre que le suicide du coeur est un suicide comme l'autre,, et plus grave encore, car il atteint l'être dans sa partie la plus noble.

Tuer son coeur, c'est affirmer que Dieu nous a tendu un piège en nous le mettant, ce coeur, tout ardent, tout palpitant, en notre poitrine humaine.

Or, Dieu ne nous tend pas de piège.

Le coeur est la source de toute souffrance, mais de toute noblesse aussi. Rien de grand ne se fait sans le coeur: "Ah! frappe-toi le coeur, c'est là qu'est le génie!..." s'écriait le poète.... C'est là aussi qu'est le beau, le bien, et même le vrai d'ici-bas.

Et s'il souffre, cette souffrance ne peut être ni mauvaise, ni inutile... Elle est le breuvage amer qui fait les forts... Elle est le dur ciseau qui fouille les âmes que Dieu veut délicates... Elle est le feu qui ne laisse au fond du creuset que l'or très pur, le seul qui soit admis là-haut.

Et puis, si le coeur souffre, c'est peut-être parce qu'il n'a pas trouvé le coeur qui, providentiellement, doit lui correspondre.

Car, certainement, de par le monde, il existe... il doit exister un autre coeur qui l'appelle, et qui a besoin de lui.

Où était-il ce coeur?

Peut-être simplement là-bas, sur ce lit d'hôpital...

Oh! certes, ce n'était pas celui dont elle avait rêvé!

Mais la pensée de Dieu dépasse parfois tellement nos rêves!

Nous voulons la terre, sa douceur, sa poésie immédiate; et Dieu nous inscrit d'office pour le surnaturel.

Il fallait donc que son coeur vive!

Mais, pour vivre, elle sentait bien maintenant qu'elle devait aller chercher son atmosphère sur un plan supérieur à la seule sensibilité humaine.

Il lui fallait dépasser le plaisir, pour se hausser jusqu'au bien... jusqu'au sacrifice.

Car la vie est une bataille où chacun peut recevoir sa blessure, mais où chacun aussi a le devoir de songer à la blessure des autres, et de la soulager dans la mesure de ses forces.

Et c'est cela, bien plus qu'une impression fugitive de sensibilité, qui a le droit de porter le nom magnifique d'"amour".

C'est dur?

Toutes les montées sont dures!

Mais, après la souffrance du sentier étroit, on doit avoir des perspectives... on doit respirer un air que ne connaîtront jamais ceux qui ont eu la bourgeoise douceur de rester dans la vallée.

Cette nuit, commencée très mal, finit presque en aurore.

Geneviève profita de la liberté que, maintenant, lui laissait sa mère, pour aller au Hangar voir ces dames, et leur parler de la pauvre blessée de l'hôpital Beaujon.

Vraiment, elle se reprochait de l'avoir un peu négligée, et plutôt par répugnance de l'hôpital que par oubli. Elle avait besoin de s'entraîner à faire le bien, uniquement parce qu'il était le bien, et sans le secours de sa sensibilité, et alors même que cette sensibilité serai contre lui — ce qui était le cas.

Après le déjeuner de midi, elle mit son plus simple chapeau et se dirigea vers le 87 de la rue Tocqueville.

Avec résolution, elle entra dans une longue cour pavée, croisant des jeunes filles qui se hâtaient vers le bureau. Puis elle aperçut deux corps de bâtiments gais, tout blancs, au milieu desquels poussaient quelques arbres de bonne volonte.

Au fond, c'était le "Hangar".

Tout cela paraissait bien vivant, très jeune, avec un petit aspect champêtre donné par un poulailler rustique, et le voisinage des anciennes fortifications.

Des dames et des religieuses de la résentation allaient, venaient, entourées de jeunes filles.

Comme on ne faisait aucune attention à sa présence, Geneviève en profita pour entrer au Hangar. Une soixantaine de jeunes filles, assises sur des bancs, suivaient avec attention un cours de la Croix-Rouge sur les "signes du "danger de contagion".

Dans une pièce à côté, d'autres jeunes filles écrivaient ou lisaient.

Une grande affiche indiquait l'emploi du temps de cette semaine:

Lundi: Cours de coupe et couture.

Mardi: Cours d'anglais.

Mercredi: Cours de la Croix-Rouge.

Jeudi: Leçon de modes.

Vendredi: Conférence religieuse.

Samedi: Cours de danse.

Geneviève se fit indiquer une des directrices, et, dès qu'elle prononça le nom de Suzanne Bizot, d'autres arrivèrent.

On lui confirma que cette jeune fille, en effet, seule au monde, était intéressante; et il fallait lui venir en aide, car la Compagnie, responsable de l'accident — et qu'on avait réussi à découvrir — se faisait défendre par un avocat, et des médecins retors, contre l'action intentée en dommages et intérêts.

Alors, la pauvre petite avait en perspective les débats sans nombre d'un véritable procès; elle devrait subir des expertises et des contre-expertises, physiquement, moralement, très douloureuses...

De l'argent, on en trouverait... Mais il fallait que la jeune blessée se sentit entourée, aidée, défendue; car, nature très délicate, elle avait encore plus besoin d'affection que de billets de banque.

Geneviève écoutait, regardait...

Il y avait là des dames... mais aussi des jeunes filles comme elle... On lui fit visiter la maison, on lui montra le type de ces chambres très désirées, et qui permettent de sortir une employée de la promiscuité des petits hôtels de Paris.

—A chaque rentrée d'octobre, disait une des Soeurs, nous sommes obligées de refuser des centaines de jeunes filles... L'autre jour, l'une d'elles s'est mise à genoux pour que je la prenne... c'était une petite provinciale appelée ici en quarante-huit heures par son Administration, et que Paris épouvantait.

—Vous l'avez prise...?

—Impossible!... Tout était archiplein.

—Qu'est-elle devenue...? demanda Geneviève.

La Soeur fit un geste de la main... le geste vague que font les marins quand ils indiquent en mer, l'endroit où disparut quelqu'un.

Les petites chambres, toutes blanches, étaient gaies à voir...

Les jeunes filles paraissaient heureuses, les dames aimables.

—Mademoiselle, lui disait l'une d'entre elles, si vous voulez avoir une vision bien parisienne, venez un matin, vers 8h. 45, devant le métro Wagram. Littéralement, il vomit des jeunes filles... des petites, des grandes, des grosses, des fluettes, des élégantes, et quelques-unes — peu — ayant abandonné toute idée de plaire.

...Pendant dix minutes, c'est la foule, mais assez calme.

...Ensuite, c'est la hâte, l'inquiétude, la terreur d'arriver en retard... Et l'on voit parfois telle grosse dame battant des records de vitesse tout le long de la rue Brémontier, de l'avenue Wagram et du boulevard Pereire, pour éviter les foudres du sous-chef de bureau.

...Mais là, dans ce monde, que de jeunes filles malheureuses, isolées! Combien sont, à Paris, malgré certaines apparences, comme des agneaux au milieu des loups!... Beaucoup ne se tiennent que par le Hangar. Elles viennent ici refaire provision de forces, comme un bateau refait son charbon pour une traversée toujours difficile. Elles aiment le Hangar, le considèrent comme une seconde famille, quelquefois même, plus simplement encore, comme "la famille".

D'autres vont... viennent...

Certaines disparaissent... Et, après quelques semaines... quelques mois... un an... deux ans... on les voit revenir... dans quel état parfois!... vaincues, roulées par la vie...

—Que faites-vous, alors...? interroge encore Geneviève.

—Ce que nous faisons...? Mais nous sommes bonnes, et douces, et compatissantes!... C'est presque notre seule manière... celle du Christ relevant la pécheresse, et lui disant: "Va, et ne veuille plus pécher..." Et si le bon Dieu nous reproche un jour d'avoir été trop bonnes, nous lui répondrons très respectueusement: "Seigneur... et vous...?"

Une autre dame appuie encore ce que dit sa compagne:

—Que voulez-vous!... Il y a pour ces jeunes filles des situations terribles... Un tel isolement, des tentations tellement répétées et dangereuses, qu'un ange du bon Dieu, abandonné à lui-même, y laisserait toutes les plumes de ses ailes... Le seul moyen pour elles de se préserver, ou de se ressaisir, est la fréquentation régulière du Hangar. Il faudra venir nous y aider, Mademoiselle...?

—Je ne dis pas non.

(A suivre)

:-: Pour lire au foyer :-:

L'Eglise et le cinéma

L'Eglise catholique ne pouvait pas ne pas se préoccuper du Cinéma. Car l'Eglise a charge des âmes et le cinéma, précisément, agit sur elles et avec quelle force!

Ce choc direct de l'image sur la sensibilité, sur les instincts profonds de l'homme, qui caractérise son action, atteint, en effet, toute l'âme, et l'âme populaire surtout, en des points intimes.

On a noté justement, que plus cette action s'exerce de façon inconsciente, plus elle devient irrésistible, parce que, ne s'en défiant pas, on ne saurait se défendre contre elle.

Aussi, le spectateur moyen, habitué du cinéma, en vient-il très vite à sentir, à penser — et sans qu'il sans doute — comme on sent et pense à l'écran.

Comme, par ailleurs, à l'heure actuelle, ce spectateur est légion, qu'il qu'il comprend tout le peuple des villes — à tout le moins — toute la jeunesse, et demain, toute les campagnes, comment l'Eglise aurait-elle pu se désintéresser de la question, de la question grave du cinéma?

Mais qu'on n'imagine pas pourtant que l'Eglise prétende transformer le cinéma en "prédicateur", ni faire de l'écran une chaire!

L'Eglise catholique est maternelle; elle sait que l'homme, ce grand enfant — et son enfant — a besoin de distractions. Il en a même particulièrement besoin dans notre vie actuelle tendue, et cela, l'Eglise le sait. Elle demande simplement que la distraction nécessaire demeure saine, mais n'avilisse pas. Elle demande donc au cinéma d'offrir de la distraction saine, de faire vibrer de nobles sentiments... ou alors de faire rire sainement... même largement et longuement.

Elle demande, en outre, il est vrai, à l'écran de ne pas décourager, de ne pas mutiler la vie humaine, en excluant cette note religieuse qui, Dieu merci, dans la réalité, ennoblit de si touchante façon... Et quel est donc le spectateur qui, même non croyant, se choquerait de ce qu'un mourant lui soit, à l'écran, montré comme fortifié par le prêtre et encouragé par l'espérance d'une éternité de bonheur, ou de ce qu'un petit enfant, le soir, apparaisse faisant sa prière?

L'Eglise ne désire rien de plus de l'ensemble des fins présentées. Mais elle a été heureuse de constater que cette merveilleuse invention moderne a été utilisée, en plus d'un cas, comme moyen d'apostolat. Car s'il y a l'heure de la distraction et de la détente, il y a aussi l'heure de l'instruction et de l'édification. Par certains films documentaires et par plusieurs grands films religieux, le cinéma a été un agent très apprécié de diffusion des idées, des rites et des vertus catholiques.

Et en France, tout particulièrement, il a été consolant de constater la faveur dont ont joui certaines productions d'inspiration foncièrement religieuse.

Il est à souhaiter que la collaboration de l'Eglise que le monde du film a recherchée de si amicale façon se poursuive pour l'assainissement de plus en plus affirmé de tous les spectacles et la dignité morale de tous les spectateurs.

CARDINAL VERDIER.

Histoires américaines

Aux Etats-Unis, la vie d'un homme ne pèse pas lourd, si l'on en juge par les histoires de gangsters et le nombre des crimes impunis.

Mais, s'il faut s'en rapporter à un journal de Baltimore, les animaux y trouvent des défenseurs contre les abus de la science.

Un zoologiste, professeur à l'Université de cette ville, avait tenté une expérience scientifique en enfermant dans une cage de verre un petit lézard et l'une de ces grandes araignées du Brésil qu'on appelle chasseurs d'oiseaux. Il voulait voir ce qui se passerait.

L'araignée repoussa le lézard dans un coin de la cage, se mit à tisser sa toile, travailla pendant quatre jours de son métier de fileuse et parvint à envelopper la petite bête d'un tel réseau de toile que le malheureux lézard ne pouvait plus remuer.

La Société protectrice des animaux, prévenue, arriva avec la police. Le lézard, qui agonisait, fut achevé et procès-verbal fut dressé contre le savant, invité à répondre devant les tribunaux d'une cruauté inutile. Quant à l'araignée, elle doit être considérée comme ayant agi sans discernement et renvoyée dans une ménagerie de correction jusqu'à sa majorité, qui ne viendra jamais!...

Autrefois et aujourd'hui

Historique du tissage domestique au Canada -- M. Denonville se plaignait de la paresse de nos femmes et de nos filles, pendant la saison d'hiver -- Succès éclatant de Mme de Repentigny -- Déclin par suite du machinisme, puis renaissance. . .

(Extrait du livre si intéressant de M. Oscar Bériau: "Le tissage domestique".)

Autrefois et aujourd'hui

"L'industrie domestique, écrit M. Bériau, fut toujours difficile à développer chez nous et il y eut d'abord défaut à l'origine même;

"S'ils eussent été moins préoccupés du souci d'arrondir leur fortune personnelle, principalement par la traite des pelleteries, écrit M. Noël Fauteux, les directeurs de la Compagnie des Cent associés auraient pu établir au Canada des manufactures, qui, par degrés, et au fur et à mesure du développement de la colonie, auraient pu fournir aux besoins des habitants et même à ceux des autres colonies que la France possédait en Amérique, notamment à l'Acadie et aux Antilles".

"La charte que le roi avait accordée aux Associés en avril 1627 leur donnait en effet ce droit."

Les colons se mirent si bien à l'importation de la marchandise étrangère, que tous les efforts de l'administration pour assurer au pays la fabrication des tissus, restèrent pratiquement vains.

"Pourquoi ne fait-on pas quantité de chanvre, écrivait en 1663, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, puisqu'il vient si bien?"

L'intendant Talon n'allait-il pas jusqu'à faire la mainmise sur tout le fil qui se trouvait dans les boutiques et les magasins afin d'obliger les habitants à semer du chanvre?

Il obtint quelques résultats seulement.

On fit, pendant un certain temps, du fil, de la toile et un tissu, bien que les moutons fussent encore rares, quelques pièces de droguet; enfin on se mit à fabriquer des souliers et des chapeaux. Mais la propagande était dure à entretenir. Il fallait souvent engager les fermières et les filles à filer. Il fallut même distribuer des métiers dans les maisons particulières pour inciter au tissage.

Talon parti, son entreprise croula; elle fut reprise une dizaine d'années plus tard, par M. de Meules. "La manufacture améliorait considérablement le sort des habitants, dont la plupart, dit-il, sont dans une extrême gueuserie."

L'intendant, à cette fin, demandait, entre autres choses, au Roi d'envoyer quelques femmes pour apprendre à filer aux Canadiennes, dont un grand nombre ne savaient que faire pour s'occuper pendant la saison d'hiver. Mais les projets de l'intendant rencontrèrent des traverses insurmontables.

Ils furent cependant repris par M. le gouverneur Denonville. "J'ai remarqué, écrit-il en 1685, que les femmes et les filles y sont paresseuses par le manque de mouvements à se donner."

Gueuserie et paresse, hélas!

Ce fut seulement passé 1700, lors de l'affaissement du commerce des fourrures, que la nécessité força les habitants à la culture du chanvre. Et l'initiative privée réussit où les pouvoirs publics avaient échoué.

Madame de Repentigny, à Montréal, établit une manufacture de toiles et d'étoffes pour secourir les habitants. Elle y réussit au-delà de toute espérance. Pendant des années et de matériaux les plus divers, elle fabriqua des couvertures, de la toile, de la serge, du droguet. L'émulation suivit l'exemple, tant et si bien qu'il y eut jusqu'à vingt-huit métiers à faire de la toile sur la seule Ile de Montréal, avec une production de cent vingt aunes par jour.

Vers 1735, nouveau déclin de la fabrication. Les nécessités de l'après-guerre firent que sous le régime anglais on reprit l'habitude de cultiver du lin pour en faire de la toile. On en faisait de la grosse pour les habits d'été et les nappes, et de la plus fine pour les draps de lit. Les tissus de laine étaient aussi faits à la maison. C'était de la grosse étoffe, de la petite étoffe et de la flanelle.

Vint l'époque dite du machinisme et les métiers reprirent le chemin du grenier. Les Cantons de l'Est cédèrent les premiers devant la mécanique. La côte de Beaupré, Charlevoix et le bas de Québec gardèrent les derniers appareils.

De 1890 à 1930, l'industrie domestique connut la léthargie profonde. Un nouveau réveil, une renaissance se dessina en 1929. On cherche à venir au secours des fermiers et des fermières. On voudrait rendre productive la morte saison. Le gouvernement de Québec, pour favoriser le retour au métier, fonde une école des Arts domestiques rattachée au ministère de l'Agriculture.

Cette école compte trois sections bien utiles: celle des laboratoires d'expérimentation; celle de la formation des institutrices et des ouvrières; et celle de la propagande. Grâce aux travaux de l'école, la teinturerie domestique a déjà fait un progrès décisif. Le tissage domestique, à son tour, connaîtra ses plus beaux jours.

Et voilà, en raccourci, le tableau des succès divers de l'industrie domestique dans la province de Québec, au cours des trois derniers siècles. Espérons que celui du présent siècle sera plus ou mieux chargé. Espérons que la population rurale voudra comprendre le prix d'une initiative coûteuse et toute à son avantage matériel comme à son profit moral.

MONUMENT A SIR JAMES HECTOR



Au "Great Divide"

Au plus haut sommet de cette vaste et utile ouverture dans la chaîne principale des Rocheuses connue sous le vocable de Kicking Horse Pass, se trouve un petit ruisseau de montagne coulant vers le sud. Près de la route et de la voie ferrée, le mignon cours d'eau se divise en deux. Une branche coulant à peine, tourne à l'est, destinant sa toute petite part aux eaux de l'Atlantique par la voie des rivières qui se jettent dans la Baie d'Hudson. L'autre branche, au contraire va à l'ouest trouver le Pacifique au travers du Kicking Horse et de la Colombie.

Dans un effort pour conserver cette curiosité et garder le cours actuel du ruisselet, on a construit au point de division un entre-deux en béton en forme d'Y. L'endroit est bien connu des Canadiens sous le nom de "Great Divide", représentant d'une manière typique une ligne divisant le continent. Cette ligne, naturellement, indique aussi la frontière entre la Colombie canadienne et l'Alberta. Les voyageurs qui s'arrêtent au Great Divide peuvent se tenir un pied dans la province de la côte ouest et l'autre chez sa voisine qui s'étend loin à l'est dans les prairies.

Un monument a été érigé à cet endroit à sir James Hector, scientiste et explorateur, à qui on attribue la découverte de la Passe. Sa petite troupe, faisant partie de l'expédition Palliser, envoyée de l'Angleterre pour trouver une route de voiture militaire au travers des montagnes, frappa à l'ouest de la Passe Vermilion en 1858. Les difficultés furent si grandes dans la Passe du Cheval qui rue (Kicking Horse Pass) que Hector n'a pas reconnu l'importance de la nouvelle découverte. Cependant, seulement quelques dizaines d'années plus tard les transcontinentaux et les automobiles traversaient la Passe qui doit son nom aux douloureux incidents endurés par Hector lorsqu'il était à la recherche d'un cheval écarté.

Le Congrès de La Sauvegarde

Le club Ducharme

C'est sur le magnifique fleuve St-Laurent et en plein golfe jusqu'à Percé que cette fois encore la Compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde a tenu son congrès annuel, à bord du luxueux vapeur New Northland, de la Compagnie Clarke.

Les invités d'honneur du voyage étaient les officiers et les membres du Club Ducharme pour l'année 1934-1935 auquel s'étaient joints le Conseil d'Administration, les officiers et le personnel de La Sauvegarde, ainsi que de nombreux amis.

Partis samedi matin le 22 septembre, les congressistes entendirent le lendemain la messe à la Pointe au Pic, et atteignirent Percé lundi après-midi par un temps splendide. Un arrêt de cinq heures permit aux voyageurs de faire l'ascension du mont Ste-Anne ou de contourner en goélette l'Ile Bonaventure, "le sanctuaire des mouettes", d'admirer de près le Rocher Percé et de faire la pêche à la morue. Au retour le congrès fit escale à Godbout, sur la rive nord et enfin à Québec pour rentrer à Montréal jeudi matin.

M. Narcisse Ducharme, président et gérant général de la Compagnie, ouvrit samedi l'assemblée annuelle du Club Ducharme, ayant à ses côtés MM. L.-M. Lymburner, 1er vice-président, Robert Bachand, M.P.P., N.P., Adjutor Côté, N.P., et le sénateur Gustave Lacasse, M.D., directeurs. Après lecture des minutes de la dernière réunion par M. Jean Pasquin, secrétaire, M. Ducharme fit personnellement remise aux vainqueurs du Club des coupes et insignes attachés à leurs positions et présenta à chaque membre des prix en argent. MM. J.-Oscar Ducharme et J.-H. Langevin, agents spéciaux à Montréal, et M. Joseph Ostiguy, de St-Hyacinthe, furent proclamés respectivement président d'honneur, président et vice-président du Club Ducharme. Pour la section des gérants, M. Léo Martel, de St-Hyacinthe, reçut le grade de commandeur d'honneur et la rétention définitive de la coupe, ayant retenu ce poste deux années consécutives. MM. Aurélien Gauthier, de Hull, et J. T. Clément, de St-Jérôme, deviennent commandeur et vice-commandeur du Club. Furent de plus cités à l'ordre du jour, MM. Hilaire Bertrand, Léonidas Desrosiers, Théodore Gauthier, Wilfrid Lavigne et autres.

Dans un discours où une sobre éloquence s'alliait à la connaissance profonde des affaires, M. Narcisse Ducharme rappela le souvenir de son regretté père M. G.-N. Ducharme, président fondateur de la Compagnie et patron du Club Ducharme, et souhaita la bienvenue aux gérants et agents qu'il félicita de l'effort fourni durant la période écoulée. Après avoir formulé quelques conseils pratiques et très au point, il exprima sa certitude que l'année nouvelle verrait un redoublement de confiance accordée aux institutions canadiennes-françaises et annonca, aux applaudissements de l'assistance, la nomination de M. Raymond Denis, ancien gérant provincial de l'Ouest et patriote bien connu, comme organisateur général de la Compagnie. M. Denis accepta cette nomination à titre d'expérience et pour un temps déterminé.

MM. les directeurs Lymburner, Bachand et Côté adressèrent ensuite quelques mots de félicitations aux vainqueurs, et M. le sénateur Lacasse fit un vibrant exposé des possibilités de l'assurance-vie dans l'Ontario qu'il représenta comme un avant-poste de l'esprit français au Canada.

Pour clore la séance, un magnifique portrait à l'huile de M. Narcisse Ducharme lui fut présenté par les gérants de district en marque d'appréciation et d'estime. Ce tableau est l'oeuvre de Mlle Laure Cabana, élève de l'Ecole des Beaux-Arts.

La matinée de lundi fut consacrée aux chefs de services du bureau principal qui exposèrent en des causeries solides et approfondies les difficultés théoriques de la profession d'agent d'assurance sans examen alors que Me Gagné, directeur du service légal, souligna l'importance pour l'agent d'étudier le manuel pour y apprendre ses devoirs envers lui-même, envers la Compagnie qu'il représente et envers le public. M. Pierre Camu, actuaire, démontra que l'obligation d'un agent est de donner à son client le genre d'assurance qui lui convient. La causerie de M. J.-A. Mireault, comptable, eut pour titre "La comptabilité d'un agent d'assurance". Celle de M. Napoléon Laplante, du Service de Conservation des Affaires démontra l'importance des commissions de renouvellements dans le revenu d'un agent.

Au cours des conférences subséquentes, qui eurent lieu sous la présidence de M. J.-N. Cabana, surintendant des agents, MM. Léo Martel, J.-Oscar Ducharme, A. Gauthier, J.-H. Langevin, R. Denis, A.M. Goyer, C.R. DesGroseilliers et J. C. Paquin firent bénéficier leurs collègues de leur expérience pratique et échangèrent des opinions sur les questions ardues de l'assurance-vie

M. l'abbé Ernest Rivet, aumônier du Club, termina la série des conférences en tirant du congrès des conclusions de foi saine en l'avenir moral et matériel de La Sauvegarde.

La partie récréative du voyage avait été confiée, comme par le passé, à M. Ernest Loiselle bien secondé par les artistes qui l'accompagnaient. Des concerts, un bal travesti, un récital d'amateurs et des soirées dansantes complétèrent le charme de ce voyage qui demeura le plus beau congrès que La Sauvegarde ait organisé depuis sa fondation.

Il restera en plus gravé dans la mémoire de tous ceux qui y ont participé la vision d'une jeune Compagnie pleine de foi dans la survivance de notre nationalité qui a réuni ses fils pour leur influer sa confiance, son ardeur et l'enthousiasme qui l'anime pour la noblesse de sa cause.

Il faut féliciter l'Administration de La Sauvegarde qui, dans ses Congrès, se préoccupe non seulement de l'instruction professionnelle de ses agents, mais leur permet aussi de mieux connaître notre beau pays.

Le Conseil privé approuve le mariage du prince George

LONDRES. — Au cours d'une réunion du Conseil privé convoquée et présidée par le Roi, le gouvernement a formellement approuvé le mariage du prince George avec la princesse Marina de Grèce.

Le premier ministre du Canada, M. Bennett, a participé à la séance.

Modifications nécessaires à la Constitution

Les préparatifs de la conférence entre les provinces et le Dominion

PREROGATIVES

Les représentants des provinces et du Dominion se réuniront sous peu à Ottawa pour essayer de "mettre à la page" la constitution écrite du Canada, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Depuis 67 ans, le Canada administre ses affaires selon cette constitution. Dans les provinces anglaises, on est d'avis que des amendements s'imposent ici et là pour que notre constitution soit plus en harmonie avec les conditions sociales et industrielles de notre époque, au-delà des rêves de ceux qui l'ont rédigée.

Du point de vue national, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est notre loi la plus importante. Mais le Canada ne l'a pas adoptée et il ne peut pas l'amender. Elle fut passée par le Parlement du Royaume-Uni le 29 mars, 1867, et elle entra en vigueur le premier juillet, 1867, qui fut le premier "Dominion Day". Contrairement à l'Australie, le parlement canadien n'a pas le droit de changer la constitution du pays bien que, à la suite d'une conférence entre l'autorité fédérale et les provinces, il puisse chercher à obtenir ce pouvoir. La Chambre du Royaume-Uni devrait alors passer une loi pour accorder au Canada le droit d'amender sa constitution, de même que le parlement anglais devrait passer tout autre changement recommandé par la conférence.

Comme tous les pays ayant une constitution écrite, le Canada a atteint le point où d'aucuns croient que les changements s'imposent, qu'ils sont nécessaires.

Quand le B. N. A. Act fut rédigé en se basant sur les 72 résolutions adoptées à la conférence de 1864 à Québec, le Canada était un pays vaste mais à peine exploité. Depuis soixante-sept ans, le Canada s'est agrandi au point de vue géographique, industriel, social et économique de telle façon qu'il est aujourd'hui un pays de 1934 avec une constitution de 1867.

Les prérogatives

La répartition des prérogatives entre le Dominion et les provinces constitue la plus grande difficulté. De façon générale, la loi de l'Amérique britannique du nord donnait au fédéral la juridiction sur des sujets tels que le commerce et l'industrie, la monnaie, les services postaux, la navigation et le transport, les banques et la naturalisation. Les provinces recevaient la juridiction sur les questions locales: institutions municipales, droits de propriété et droits civils, administration de la justice et, sous certaines réserves, sur l'instruction publique ou l'éducation. La juridiction était partagée sur l'agriculture et l'immigration, les lois fédérales ayant la préséance quand elles venaient en conflit avec celles des provinces. Les autres pouvoirs étaient délégués au Dominion.

Qu'il suffise de citer un ou deux exemples de conflits constitutionnels. Quand les pères de la confédération rédigèrent la constitution, ils ignoraient le radio et la télégraphie sans fil. Ils ne prirent pas de disposition pour leur contrôle. Radio et télégraphie jouent aujourd'hui un rôle important dans la vie quotidienne des Canadiens. Il fallut en appeler à la Cour Suprême du Canada et au Conseil Privé à Londres pour en arriver à la décision que le fédéral et non les provinces individuelles avait le droit de contrôle.

Et de même, depuis 67 ans, de nombreux changements sociaux se sont produits au Canada. Plusieurs d'entre eux dépassaient les rêves de ceux qui rédigèrent notre constitution. Il y a actuellement au Canada une demande pour l'assurance-chômage mais la constitution empêcherait le fédéral de lancer un système uniforme dans tout le pays. Du point de vue constitutionnel, le Dominion pilerait sur les pieds des provinces en adoptant un mode d'assurance-chômage pour tout le pays. Et cela en dépit du fait que la plupart des Canadiens semblent en faveur d'un projet national, pour éviter la confusion que causeraient neuf projets provinciaux avec la migration des chômeurs qu'ils entraîneraient.

Une classique

La Chambre des Communes a adopté à sa dernière session une loi de mise en marché qui fut une classique dans l'art de contourner les difficultés de la constitution. Sous la loi de l'Amérique britannique du Nord, le fédéral a le contrôle du commerce entre les provinces ou des exportations venant de toute partie du pays. Les provinces contrôlent les produits transportés dans leurs propres frontières. Pour surmonter les difficultés constitutionnelles, le Dominion et chaque province, désireuse de participer au nouveau système durent travailler avec des gants blancs. On monta une commission encombrante dont l'autorité passait d'un à l'autre jusqu'à ce que l'écoulement des produits agricoles, tels que les pommes, par exemple, puisse être contrôlé par la constitution.

Les pères de la confédération n'avaient pas prévu le changement de la constitution, avec l'entente qu'elle pouvait être changée par le parlement anglais à la demande de la Chambre canadienne. Ils n'entrevoyaient pas le jour où le Canada perdrait tout vestige de statut colonial et où tous les dominions et même le Royaume-Uni seraient sur un pied d'égalité, gardiens de leur propre destinée à l'intérieur comme à l'extérieur.

Comme le souligne la Presse Canadienne, une nouvelle théorie a été ajoutée à la constitution au point que, aujourd'hui, elle est acceptée dans plusieurs milieux, c'est-à-dire que la loi de l'Amérique britannique du Nord ne saurait être changée sans le consentement des provinces. C'est la théorie de "compacte" de la confédération. De fait, elle signifie que la constitution est entre les mains des provinces et qu'elle ne saurait être modifiée sans l'entente unanime des provinces. Cette théorie sera mise à l'épreuve à la prochaine conférence s'il semble y avoir de l'opposition directe aux changements proposés.

:::

Les Irlandais seront forcés de cultiver le blé.

Dublin. — Les fermiers irlandais doivent cultiver plus de blé. S'ils ne le font pas de bon gré, le gouvernement de Eamon de Valera les y forcera. Une campagne en faveur de la culture intensive du blé bat actuellement son plein. Le Dail a voté une somme de $50,000 pour cette propagande.

Chacun des 1,600 clubs politiques que compte le Fianna Fail mettra tout en oeuvre pour convaincre les cultivateurs que c'est une oeuvre patriotique de cultiver plus de blé. Une grande protection sera assurée au blé cultivé dans le pays. On l'achètera même à 86 le baril, ce qui est un prix plus élevé que partout ailleurs dans le monde. En 1932, on n'a ensemencé que 20,000 acres de blé dans l'état libre. On demande d'en ensemencer cette année 90,000.

:::

En Allemagne

BERLIN. — La récolte allemande des céréales au début de septembre 1934 est estimée au préalable par l'Office des statistiques du Reich à 20,520,000 tonnes. Celles de seigle est estimée à 7,500,000 tonnes, celle du blé et de l'épeautre à 4,510,000 tonnes, celle de l'orge à 3,120,000 tonnes et celle de l'avoine à 5,330,000 tonnes.

:::

A 100,000 pieds

LAUSANNE, Suisse. — Le professeur Auguste Piccard a déclaré qu'il projetait de tenter une ascension dans la stratosphère l'an prochain.

Il a ajouté qu'il travaillait sur l'aspect technique d'un tel essai et qu'il était à préparer les plans d'un ballon capable de le porter à une hauteur double de celle qu'il atteignit en 1932.

:::

En Espagne

MADRID. — La confiscation des biens des Jésuites a été limitée par un décret publié, aux choses explicitement mentionnées au nom de la Compagnie de Jésus.

Les biens déjà confisqués bien qu'étant au nom des tierces personnes devront être rendus à leurs propriétaires d'ici au 1er décembre 1934.

:::

Les restes de Roland auraient été découverts

PAMPELUNE. — Le Conseil de culture de Navarre avait fait opérer des fouilles dans l'espoir de découvrir le cadavre de Roland et d'Olivier. Or, on signale déjà la découverte d'un lit mortuaire contenant des restes humains de proportions extraordinaires.

La nouvelle de cette trouvaille a produit un grand émoi. Une délégation d'académiciens est partie sur les lieux.

:::

EN SOIREE

Le banquier s'excusant:

—Mille pardons chère madame, je suis ridiculement en retard. Figurez-vous que ma montre était arrêtée...

—Oh! vous nous rassurez... nous craignions que ce ne fût vous qui l'étiez!...

Ce que disent les journaux

CE QU'IL NE SAIT PAS

LA TRIBUNE. — Walter Winchell, le reporter d'alcove et d'autres lieux, publiait une colonne, l'autre jour, intitulée: "Ce que je ne savais pas du Canada."

Tout ce qu'il ne savait pas, la plupart des enfants des classes de grammaire le savent, ce qui prouve que Walter Winchell a sérieusement négligé son éducation; cela se voit d'ailleurs par ses causeries à la radio.

Ce titre, cependant, voulait faire comprendre qu'il avait appris bien des choses, entre autres: "Qu'un Parisien ne comprendrait pas la sorte de "français" qui se parle dans la province de Québec."

Walter Winchell a appris cela? Où? Comment?

Il ne le dira pas; mais il tombe mal, puisqu'il fait cette déclaration au lendemain des fêtes de Jacques Cartier où la plus forte délégation de Parisiens que le Canada ait jamais vue était présente. Ces Parisiens ont causé avec les Canadiens français; bien plus, le représentant des Etats-Unis au Canada, W. Delano Robbins, a parlé français et a été compris; il a écouté les Canadiens français et il a compris.

Walter Winchell est un autre de ces imbéciles qui se croient le droit de tout dire parce qu'il a un petit groupe qui applaudit chaque fois qu'il ouvre la... gueule. Il a répété sottement une calembredaine qu'il a entendue quelque part et il en a fait cadeau à ses lecteurs. Walter Winchell... bah!

:::

UNE QUESTION IMPORTANTE A REGLER

LE DROIT. — Il y a quelque temps, la cour de revision de London décidait qu'une catholique mariée à un protestant avait le droit de se faire enregistrer, au moins pour la moitié des biens qu'elle possède en commun avec son mari, comme contribuable des écoles séparées. La cour de comté de Middlesex a maintenu cette décision. Le tribunal d'appel d'Ontario vient de la rejeter. Ainsi, dorénavant, une catholique mariée à un protestant ne pourra disposer à son gré de sa propriété, bien que ses enfants fréquentent les écoles catholiques.

La loi d'évaluation ontarienne, telle qu'interprétée par nos juges, est un non-sens. Puisque les écoles publiques et les écoles séparées vivent des impôts versés par les contribuables, les taxes scolaires devraient être réparties équitablement entre ces deux groupes d'écoles, selon le nombre d'enfants qui les fréquentent ou suivant la religion à laquelle appartiennent les parents de ces enfants.

Mais ce n'est pas là l'unique inconvénient de la loi d'évaluation.

Il est arrivé qu'en plusieurs centres, des maisons d'affaires ayant des actionnaires ou une clientèle catholiques, ont décidé de verser une part de leurs taxes scolaires aux écoles séparées. Chaque fois, les Orangistes sont intervenus pour faire observer à la lettre une loi dépourvue d'esprit.

La loi prévoit qu'une compagnie puisse répartir ses taxes scolaires entre écoles publiques et écoles séparées, à condition que ses actionnaires catholiques soient exactement dénombrés. Mais est-ce possible, dans les conditions actuelles? Prenons le cas du Pacifique Canadien et de l'"Imperial Oil Company". Ces deux compagnies ont déjà essayé de répartir équitablement leurs impôts scolaires, mais elles ne l'ont jamais pu parce que leurs actions changent de mains continuellement et qu'une partie de leurs actionnaires se trouve aux Etats-Unis, en Angleterre et ailleurs.

La population catholique est copropriétaire de plusieurs entreprises municipalisées ou étatisées. N'empêche que les écoles séparées ne touchent pas un sou des impôts versés par ces entreprises.

Un grec orthodoxe marié à une catholique a longtemps payé ses taxes aux écoles séparées. Et ce n'était que juste puisque ces écoles étaient les seules que ses enfants fréquentaient. Mais il en est maintenant empêché. D'après la loi, il n'en a pas le droit.

Ainsi des parents d'enfants catholiques et des chargés d'affaires de propriétaires catholiques ne peuvent pas, même quand ils le veulent, soutenir les écoles séparées. Nous le répétons, c'est un non-sens. Et nous ne sommes pas seuls à le prétendre: "J'admets", a déclaré un des avocats des écoles publiques, "que la loi est impraticable, mais c'est la faute de la Législature. C'est la loi, il faut la suivre."

La loi n'est pas seulement impraticable et déraisonnable. Elle est injuste; elle lèse les droits d'une forte partie des contribuables et de leurs enfants.

La Constitution déclare que "toute personne, propriétaire, ou locataire, qui paie des impôts, qui est catholique romaine et contribuable des écoles séparées, sera exemptée de tous les impôts prélevés pour le maintien des écoles publiques."

La loi ne respecte pas ce principe dans son intégrité et c'est pourquoi il y a tant de disproportion entre les ressources des écoles publiques et celles dont disposent les écoles séparées.

De légers amendements à la loi permettraient de répartir les impôts scolaires plus équitablement. Il appartient à M. Hepburn qui, d'ailleurs, s'est engagé à le faire, de régler cette importante question.

Charles GAUTIER.

:::

Hitler menace le Pape

Un journal catholique d'Allemagne donne le texte d'un discours où il est question des relations entre l'Eglise et le Reich -- Le Fuhrer, dit M. Hille, ne reculera pas devant le Pape de Rome.

BERLIN. — Un journal catholique de Limbourg-sur-Lahn, le *Nassauer Bole* a publié ces jours derniers le texte d'un discours de M. Hille, conseiller national-socialiste, où il fut question des relations entre l'Eglise catholique et le IIIe Reich. En voici un extrait:

"Nous exigeons que l'Eglise cède l'éducation de la jeunesse à l'Etat national-socialiste... Nous sommes en train de régler la vie intérieure de l'Eglise évangélique selon les besoins du national-socialisme. Nous traiterons l'Eglise catholique de la même manière. S'il devient inévitable, nous ne craignons pas le Kulturkampf moderne. Le Führer n'a pas reculé devant Moscou, Paris ou Genève. Il ne reculera pas devant le Pape de Rome... Le Pape a mis à l'index le livre de Rosenberg, "le Mythe du XXe siècle", il en a défendu la lecture aux catholiques. Le Führer a relevé le gant jeté par Rome. Il a gardé le gant et remué seulement le petit doigt. De ce petit doigt vint ce décret: "Par les présentes, Alfred Rosenberg est nommé chef suprême pour toute la vie intellectuelle du parti national-socialiste." Rome a compris et pour l'instant tout se tait. Nous formulons les mêmes exigences pour la mise au pas de l'Eglise catholique. Ne croyez pas que nous lui accordions des lois spéciales ou un statut particulier. Nous exigeons que les deux Eglises se solidarisent avec le nouvel Etat à cent pour cent."

N.D.L.R. — D'après un communiqué de la semaine dernière, Hitler serait en train de mettre de l'eau dans son vin à propos des catholiques. Il y a la question de la Sarre! Il est assez bon politique pour savoir qu'en continuant d'ennuyer les catholiques d'Allemagne, il se met à dos les catholiques sarrois. Et il tient tant au retour de la Sarre à l'Allemagne! Même au point de vue matériel, il n'est pas de sage diplomatie de persécuter l'Eglise. Tôt ou tard les persécuteurs sont mis au ban de la société.

:::

CHOIX IMMINENT

L'ILLUSTRATION. — On nous dit, entre les branches, que la nomination du vice-président et directeur des programmes de la Commission de la radio va se faire cette semaine. Il est grand temps qu'on marche, car les programmes français sont en déshérence et Radio-Etat nous salope de son mieux, puisqu'il n'y a personne de qualifié, d'autorisé et de compétent pour nous y représenter.

Devant l'unanimité des journaux quotidiens et hebdomadaires de la province, même des journaux de langue anglaise, le gouvernement se doit de nommer à cette situation non-politique l'homme dont la compétence est spontanément reconnue de tous, qui possède à la fois la culture générale, le métier du programme, l'expérience théâtrale et musicale, les capacités administratives, la notoriété publique: M. J.-A. Gauvin.

L'opinion, très éveillée, très avertie par tous ses journaux de toutes les nuances, ne veut à ce poste ni rogaton politique ni fonctionnaire ignare ou passif ni musicien de coterie. C'est l'occasion unique qui s'offre au gouvernement de s'assurer une presse sympathique, pour une fois! Après avoir été si amicalement averti, il aurait grand'peine à s'excuser d'avoir navigué de travers...

:::

Matière à réflexion

(ACTION CATHOLIQUE)

Mlle Charlotte Whitton, membre du Conseil Canadien du Bien-Etre de la Famille et de l'Enfance, a donné des statistiques que l'on hésite à publier après les avoir lues, tant on a de difficulté à y ajouter foi. Mais ces statistiques ont été puisées à bonne source, et celle qui les a rendues publiques est reconnue comme une personne consciencieuse.

Mlle Whitton a déclaré à Winnipeg, récemment, que depuis le 31 octobre 1932, il n'y a jamais eu moins d'un million de personnes au Canada, soit un dixième de la population, vivant de secours. Cette population de nécessiteux occasionne des dépenses mensuelles variant de $6,000,000 à $7,000,000. Pour l'année 1934, on estime qu'il en coûtera au moins $70,000,000 pour l'entretien des pauvres. Au cours des quatre dernières années écoulées, les dépenses publiques effectuées pour venir en aide aux nécessiteux a dépassé $300,000,000.

Sur le million de personnes vivant de secours au Canada, il y a approximativement 200,000 chefs de famille, et plus de 400,000 personnes adultes.

Après avoir cité pareilles statistiques, on peut se dispenser de faire des commentaires.

:::

M. Houde et la survivance

Les Canadiens français doivent s'assurer une plus grande liberté économique

LA CONSTITUTION

MONTREAL. — Le maire Houde a exprimé de graves craintes au sujet de la survivance de la race canadienne-française comme entité distincte sur le sol canadien, dans un discours qu'il a prononcé devant une grande foule, à une cérémonie pour commémorer l'arrivée de Jacques-Cartier en Canada. M. Houde parla de la situation économique, surtout depuis la dépression. A moins, dit-il, que nous ne trouvions le moyen de nous assurer une plus grande liberté économique, de posséder quelque chose et de devenir quelqu'un, nous avons toutes les raisons de craindre pour notre existence comme entité distincte.

L'orateur a fait mention de la situation difficile dans laquelle se trouve l'Université de Montréal. Il est d'avis que la constitution du Canada peut être changée demain, parce que, dit-il, au point de vue économique, nous dépendons de gens qui n'ont ni notre mentalité ni notre foi. Parce que ces gens possèdent de plus grandes ressources, ils paient aussi des taxes plus élevées, et quand seront-ils disposés à se rendre aux demandes de ceux qui leur tendent la main?

Choses agricoles

Le Congrès des cultivateurs franco-ontariens

Le plus important jusqu'à date -- La nécessité de l'union et de la coopération chez la classe agricole -- La question financière -- Crédit agricole -- Diminution des intérêts -- Les fermiers demandent des représentants de langue française dans le ministère de l'agriculture -- Les publications françaises -- Les agronomes -- Résolutions.

L'U.C.F.O. demande au gouvernement une école d'agriculture

Nous publions quelques extraits du long rapport de l'imposant Congrès des cultivateurs franco-ontariens tenu récemment à Clarence Creek, en Ontario, auquel assistaient entre autres dignitaires ecclésiastiques, S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa; parmi les orateurs laïques, notons: M. Paul Leduc, ministre des Mines dans le cabinet Hepburn, MM. les députés A. Goulet, Aurélien Bélanger, Bertrand, et la présence de plusieurs autres personnages influents.

Les idées et résolutions discutées au cours de ces assises ne manqueront pas d'intéresser nos cultivateurs de l'Ouest dont les problèmes sont à peu près identiques; les revendications des fermiers de l'Ontario sont les nôtres.

Les résolutions

Voici la teneur des voeux adoptés au congrès:

Considérant que les cultivateurs de la province ne peuvent pas, dans les circonstances actuelles de dépression des marchés, exploiter leurs terres à profit:

Considérant de plus que cette situation, existant déjà depuis plusieurs années, a grevé les propriétés des cultivateurs au point qu'il leur est impossible de faire non seulement leurs paiements sur le capital, mais leurs intérêts;

Considérant que dans les comtés de Russell et Prescott, une très forte partie des cultivateurs sont menacés de banqueroute ou ont déjà perdu le titre de leurs propriétés ou de leur cheptel.

Ce congrès

Croit que la décision du présent gouvernement d'absorber la totalité des dépenses de chemins provinciaux est de nature à aider considérablement les cultivateurs;

Estimant que cette décision, toute excellente qu'elle soit, n'est pas suffisante, le gouvernement devrait absorber le coût de construction et d'entretien des routes cantonnales, prendre à ses chares et consolider à un taux d'intérêt réduit de 3% les débentures émises par les conseils de comtés aux taux élevés de 6% à 6½% pour la construction des dites routes provinciales et cantonnales; pour amortir la dette ainsi consolidée, le gouvernement devrait élever la taxe sur la gazoline, le coût des licenses d'autos et de camions, etc.,

Considérant que les Canadiens français ont parfois une grande difficulté à se faire comprendre des représentants officiels du gouvernement provincial,

Ce congrès émet le voeu:

Que le gouvernement provincial soit prié de donner un intermédiaire bilingue pour toutes choses affectant les régions françaises ou bilingues de la province.

Considérant que le programme d'enseignement rural n'est pas suivi dans les écoles rurales,

Ce congrès émet le voeu:

Que les commissions scolaires préfèrent des instituteurs et institutrices ayant un diplôme d'enseignement agricole.

Considérant que les fermières peuvent beaucoup pour le relèvement de l'agriculture, particulièrement dans le domaine de la petite industrie,

Ce congrès émet le voeu:

Que chaque paroisse des comtés de Prescott et de Russell, organise un Cercle de Fermières et que le gouvernement provincial soit prié de fournir à ces cercles des conférencières de langue française pour l'économie domestique rurale.

Considérant que M. Ferdinand Larose, agronome des comtés de Prescott et Russell est surchargé d'ouvrage,

Ce congrès émet le voeu:

Que le gouvernement provincial soit prié de nommer un agronome bilingue pour le comté de Russell, ou que du moins un assistant permanent soit accordé à M. Larose.

Considérant que peu de cultivateur se tiennent en règle avec leur union.

Ce congrès émet le voeu:

Que chaque paroisse agricole des comtés de Prescott et Russell soit constituée en cercle de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, et qu'une contribution d'au moins $25.00 par cent membres soit versée au comité exécutif de l'Union, et que chaque cercle garde une liste complète de ses membres.

Considérant que le journal "Le Droit" a rendu des services immenses à notre union et à la classe agricole en général, ce congrès émet le voeu:

Que les cultivateurs s'imposent des sacrifices pour continuer leur contribution à leur journal.

Que les tableaux et autres renseignements du Ministère de l'Agriculture à l'exposition d'Ottawa et aux expositions régionales dans les parties françaises ou bilingues d'Ontario soient faits dans les langues française et anglaise.

Considérant que l'enseignement rural est nécessaire pour le progrès de l'agriculture,

Ce congrès émet le voeu:

Que le gouvernement provincial accorde aux Canadiens français une école intermédiaire d'agriculture.

Considérant la dépense occasionnée par l'hospitalisation des indigents aux frais des municipalités,

Ce congrès émet le voeu:

Qu'une taxe soit imposée sur les repas de luxe en faveur de l'hospitalisation des indigents.

Résolu qu'il est dans l'intérêt de l'agriculture canadienne et du pays tout entier, qu'une représentation plus adéquate soit faite à l'élément français dans tous les services du ministère fédéral de l'Agriculture.

Considérant que les taxes pèsent lourdement su rla classe agricole,

Ce congrès émet le voeu:

Que la pension des vieillards et des veuves, les frais d'hôpitaux et des institutions de charité, des jeunes délinquants, de même que la justice soient au frais du gouvernement.

Ce congrès est d'avis qu'un crédit agricole soit continué à un taux d'intérêt de 3%.

Ce congrès émet le voeu que chaque paroisse organise une caisse populaire.

Nécessité de l'union

M. PAUL LEDUC. — Le ministre des Mines en Ontario préconise la nécessité de l'union. A l'heure actuelle, dit-il, l'individualisme n'est plus de mise. Toutes les classes sentent la nécessité de s'unir pour obtenir de la société ce qui leur revient. Il est temps que la classe agricole s'unisse. C'est un plaisir pour moi de constater qu'elle se rend compte de ce besoin et qu'elle a en cela l'appui toujours précieux du clergé. Ici, qu'on me permette de signaler, en la présence du R. P. Deguire, le rôle éminent qu'a pris la Société de Jésus à nos oeuvres depuis 300 ans et de la féliciter d'avoir été au premier rang de ceux qui ont revendiqué pour nos compatriotes la justice sociale.

Quant aux résolutions que vous avez adoptées, elles relèvent évidemment du ministère de l'Agriculture. Permettez-moi de dire que j'appuie de tout coeur l'idée de la fondation de cercles de fermières chez vous. Permettez-moi aussi d'insister sur la nécessité pour tous les Canadiens français de cette province de donner leur cordial appui à notre journal "Le Droit" qui a rendu d'inappréciables services à la cause catholique et canadienne française.

Je voudrais mentionner le fait que le gouvernement a déjà décidé d'assumer le coût de la construction et de l'entretien des routes provinciales, soit une somme annuelle de $2,500,000. Ce fardeau ne retombe plus sur les municipalités. Le gouvernement est disposé à écouter avec sympathie vos demandes. Il faut prendre patience. Rome ne s'est pas bâtie en un jour. Observons que le gouvernement a déjà fait beaucoup en assumant le coût des routes.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter et féliciter M. Beaudet d'avoir été réélu président de l'Union. Laissez-moi vous dire toute la sympathie que notre gouvernement éprouve pour vous et que personnellement je ressens en ce qui a trait à vos problèmes. En mon humble capacité, je serai heureux de vous rendre tous les services possibles.

A propos de prêts

M. ALFRED GOULET, député de Russell au Parlement fédéral, félicite le Cercle agricole de Clarence Creek de sa magnifique organisation. Il observe le désir d'union et de collaboration qui existe dans les rangs de la classe agricole. Il s'en réjouit. Il félicite le gouvernement ontarien d'avoir assumé le coût des routes provinciales et exprime l'espoir de le voir bientôt faire de même pour les routes de comtés. Il a appris que le gouvernement d'Ontario préparait une loi avantageuse pour remplacer les prêts agricoles arrêtés il y a quelque temps. Il demande aux fermiers de préparer sa marchandise pour plaire au consommateur. Il raconte les succès obtenus par le cartel de volailles de Bourget, où l'on a obtenu les meilleurs prix dans la province, grâce à l'organisation. Il rappelle qu'il est toujours prêt à se dévouer comme par le passé au bien-être de la classe agricole.

Un collège d'agriculture bilingue

M. AURELIEN BELANGER, député de Prescott à la législature ontarienne, dit qu'en qualité de député, il était venu entendre les délibérations et se faire l'interprète des cultivateurs auprès du gouvernement. Il note avec plaisir le désir d'union qui se manifeste par la magnifique assemblée. C'est grâce à l'union, affirme-t-il, que notre race a conservé sa vie nationale, si, par l'entremise de ses chefs, de son clergé, de l'Association d'Education, elle a lutté pendant des années pour le triomphe d'un droit et a remporté une victoire éclatante.

Pour s'attacher au sol, il faut pouvoir vivre du sol. Il faut que la classe agricole forme un corps avec une intelligence, un coeur, une volonté. Le salut de notre race réside dans son attachement au sol. Il faut se pétrir d'amour pour cette grande et belle profession d'agriculteur. Il faut s'organiser par un effort collectif afin de réussir. Il est bon que vous demandiez dès maintenant un collège agricole bilingue. Que votre demande soit faite en groupe et elle aura de la puissance.

J'espère que l'U.C.F.O. grandira toujours en force et en nombre. J'espère aussi qu'au prochain congrès vous pourrez dire que la plupart des demandes que vous avez faites vous ont été accordées. Pour cela, voulons et prenons les moyens.

La confiance en Dieu

LE R. P. DEGUIRE, S.J., aumônier général de l'U.C.C., déplore le manque de confiance que manifestent généralement les cultivateurs en leurs unions. Il dit l'augmentation croissante de la classe intermédiaire qui vit en achetant les produits du sol et en les revendant au consommateur à profit. Il s'étonne de voir les gens manquer de foi en leurs propres institutions alors qu'ils se laissent tromper par des extorqueurs. En terminant, l'aumônier de l'U.C.C. prêche la confiance en Dieu et l'union autour du prêtre.

La petite industrie

M. le curé J.-A. LAFLAMME, de Sarsfield, dans un langage pittoresque, décrit les avantages de l'industrie domestique et de l'économie dans la restauration. Il invite les femmes et les jeunes filles à retourner au rouet. On l'ovationne au chant du "Il a gagné ses épaulettes".

Crédit agricole

M. R. BEAUDET présente alors un travail sur le crédit agricole. En préambule, il souligne l'importance du congrès après l'avènement d'un régime politique nouveau dans la province. Il fait une revue brève de la situation agricole dans les pays étrangers. Pour s'installer sur les terres, pour s'y maintenir, le crédit agricole est un moyen. Un grand nombre de cultivateurs sont dans la nécessité d'emprunter. Il importe que le gouvernement trouve un moyen de leur ouvrir un crédit agricole. L'Association des municipalités rurales d'Ontario a demandé un crédit agricole à 3 pour cent. Espérons que le gouvernement l'accorde afin de sauver nos gens.

Production et vente coordonnées

M. FERDINAND LAROSE, de Plantagenet, agronome des comtés unis de Prescott et Russell, a présenté un travail des plus pratiques sur la coordination de la production et de la vente des produits agricoles. Il fait observer que l'industrie du lait est pratiquement tout entière aux mains de monopoles puissants et qu'il est difficile de sortir de ce désavantage. Mais l'industrie du beurre et du fromage n'est pas monopolisée, dit-il. C'est à nous de nous unir pour la faire profiter. La vente aux enchères dans nos comtés a donné de beaux résultats. Le commerce de la volaille, grâce au cartel, se pratique avec avantage. Saint-Isidore a fait un succès de la graine de trèfle. Le marché pour cette graine et pour le mil est excellent à l'heure actuelle. Quant au houblon, il serait à conseiller que tous en sèment un peu. Le travail de M. Larose, par ses côtés pratiques, fut l'un des plus appréciés de l'auditoire.

L'Office des débouchés

M. ALBERT GOSSELIN, membre de l'Office des débouchés commerciaux du Canada, a expliqué la loi des débouchés commerciaux adoptée récemment par le fédéral.

Voici en résumé ce que le Bureau fédéral des marchés peut faire et ce qu'il ne peut pas faire.

Il peut réglementer l'écoulement et la vente des produits naturels qui font l'objet du commerce d'exportation et du commerce interprovincial. Il peut déléguer ou transmettre certains de ses pouvoirs aux conseils ou bureaux locaux qui représentent un plan de vente ou "scheme" pour un produit faisant l'objet d'un commerce d'exportations ou interprovincial et conformes aux dispositions de la loi et surveiller son application. (Lire les articles 5-8-9-10-11-12).

Le Bureau fédéral ne peut pas sous l'empire de cette loi devenir une agence d'achat ou de vente des produits naturels ou autoriser un conseil local à faire lui-même l'achat ou la vente des produits indiqués dans un plan de vente.

Il ne peut pas fixer les prix de vente d'un produit naturel et contrôler directement la quantité ou la production d'un tel produit. Cependant, en contrôlant et en réglementant l'écoulement, la mise sur le marché et l'exportation d'un produit par l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés à l'article 4 de la présente loi, c'est-à-dire en mettant plus d'ordre dans l'écoulement de ces produits, le Bureau fédéral peut exercer indirectement une heureuse influence sur les prix obtenus par les producteurs.

En face des trusts

M. ALBERT RIOUX, président de l'U.C.C., dit que les cultivateurs sont désorganisés en face des trusts puissants qui étendent leur contrôle aux viandes, aux tabacs, aux engrais chimiques, aux instruments aratoires. L'U. C. C. a demandé que l'enquête Stevens porte sur les instruments aratoires. Nous devons, comme cultivateurs, nous associer, suggérer aux gouvernants les réformes nécessaires non pas pour leur faire de l'opposition mais pour les aider dans leur tâche.

La bonne volonté des agronomes trouve souvent un obstacle dans

(Suite à la page 7)

Le marché

Le grain

Winnipeg

SAMEDI, 6 OCTOBRE, 1934

BLE—	
No 1 dur	81⅜
No 1 nord	78⅜
No 2 nord	75⅛
No 3 nord	72⅞
No 4	69⅞
No 5	67⅛
No 6	64⅝
Fourrage	61⅛
Voie	79⅛
AMBER DURUM—	
No. 1	93⅝
No 2	88⅝
No 3	83⅜
No 4	76⅛
AVOINE—	
2 C. W.	43⅜
3 C. W.	40⅜
Fx. 1 fourrage	40⅜
No 1 fourrage	38⅜
No 2 fourrage	37⅜
Rejetée	35⅜
Voie	43⅜
ORGE—	
3 C. W.	52½
4 C. W.	50¾
Voie	52½
LIN—	
1 N. W.	134
2 C. W.	130
3 C. W.	117
Rejeté	117
Voie	134
SEIGLE—	
1 C. W.	56⅞
2 C. W.	56⅞
3 C. W.	54⅜
Voie	56⅞

Marché des animaux

WINNIPEG

Arrivées: 4,065 bestiaux, 715 veaux, 1,030 porcs, 685 moutons.

Bétail ferme. Bouvillons, $4.50; génisses, $3.50; veaux, $6; taureaux, $1.50.

Porcs à la hausse. Bacons $7.25; lourds, $6.75; légers, ...6.75; truies, $5.50.

Agneaux $4.75.

PRINCE-ALBERT

9 octobre. — Arrivées, 6 bestiaux et 40 porcs.

Aucun bon bétail de boucherie offert. Les stocks ordinaires, $1 à $1.25.

Le marché aux porcs, 25 sous à la hausse avec $6.75 pour livraisons par camions et 06.85 pour livraisons par wagons, nourris et abreuvés. Sélects obtinrent $1 prime et bouchers $1 escompte.



CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

SAINT-HUBERT

Notre première partie de cartes de la saison a eu lieu le 24 septembre. Les prix gracieusement offerts par M. M. Gatin, ont été gagnés par M. Gérard Brulé et Mme H. Paquin. En voilà au moins deux qui seront satisfaits et qui reviendront. Les prix de consolation ont échu à M. Edmond Chouinard et à Mlle Elise Raiwel. Ils ont bon caractère et paraissent bien s'en contenter.

L'assistance a été nombreuse, et, (malgré un léger trouble électrique), toujours pleine d'entrain. Ce franc succès fait fort bien augurer pour l'avenir.

La prochaine soirée, fixée au 11 octobre prochain, va certainement être un succès encore plus complet. Io. A 6h. 30 p.m., Grand Souper à la Salle Paroissiale, suivi d'une joyeuse partie de cartes, puis, un gentil petit programme de chants, musique, déclamations, etc.. et enfin, le petit lunch traditionnel des soirées ordinaires. Et le tout, pour un prix d'entrée défiant toute concurrence: 25 sous seulement pour les adultes, et entrée gratuite pour tous les enfants de moins de 15 ans. Autant dire que c'est pour rien. D'autant plus que nos meilleures "Cordon Bleus" se sont mises déjà sur leur 31 pour essayer de satisfaire les gourmets les plus difficiles. Or, si elles essaient, nos dames et demoiselles... ceux qui les connaissent commencent déjà à se lécher les babines.

Nos meilleurs artistes, masculins et féminins, de tout âge, se tiennent prêts aussi pour le concert. Voilà qui nous promet la plus délicieuse des soirées à tout point de vue. La saison s'avance; nous espérons donc qu'on profitera de ce qui pourrait bien être la dernière chance pour une agréable sortie.

PETITS POTINS

Tous les membres de la famille O. Raiwel, y compris Elise, et... A. D. Slous, (qui a bien l'air déjà d'être un peu de la famille), ont dernièrement poussé une pointe jusqu'à Cardinal, Man., où ils ont pu reprendre contact avec leurs parents et anciennes connaissances.

Nos jeunes mariés, M. Gérard et son épouse, viennent de nous quitter pour l'Ontario. Bon voyage et bonne chance.

Mlle Y.-A. Mouly, notre institutrice a pris part, la semaine dernière à la Convention des Instituteurs et Institutrices de la Région, à Wappella.

M. Chouinard, de Santa Clara, Man., accompagné de M. l'abbé Marchand, son curé, sont venus rendre visite à l'hospice Jeanne d'Arc et au Presbytère. Malgré les mauvais chemins, nous espérons qu'ils ont fait un heureux retour.

A l'hospice Jeanne d'Arc, Mme Anna Vaillancourt, venue de Kelvington, il y a plus de 10 ans, après une courte maladie, est partie pour un monde meilleur. Elle a été remplacée, dès la semaine suivante par M. Swan, un revenant de Régina.

:::

PRUD'HOMME, Sask.

CONCERT

Le 26 septembre, un petit groupe des nôtres, c'est-à-dire des Canadiens français de Ponteix, nous donnait un concert à la salle paroissiale. Nous félicitons sincèrement les acteurs qui nous ont bien intéressés par leur chant, comédie, solo de saxophone. Enfin, nous remercions ces braves gens de nous avoir fait passer une aussi agréable soirée.

MARIAGE

Le 3 octobre, avait lieu le mariage de M. Louis Préfontaine avec Mlle Edna Painchaud. MM. A. Painchaud et E. Préfontaine pères, servaient de témoins aux mariées.

A l'issue de la messe nuptiale, M. et Mme E. Préfontaine donnèrent une belle réception aux parents et amis. Les mariés nous quittèrent ensuite pour un voyage. A leur retour, il y eut soirée familiale chez M. A. Painchaud. Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme L. Préfontaine qui demeurent ici.

VA ET VIENT

Mme Joseph Poilièvre et son fils Joseph, sont à l'hôpital de Saskatoon où ils ont subi de graves opérations. Nous leur souhaitons prompt rétablissement et surtout prompt retour au foyer.

M. et Mme Henri Ploquin nous ont quittés pour aller demeurer à Léoville.

M. Wilfrid Dumont de Dumas, est en visite chez sa mère, Mme Dr. Bourgeault.

M. Philippe Deault vient de nous quitter pour aller visiter ses parents à Gravelbourg.

Le docteur et Mme Bourgeault, et M. Normand, sont allés visiter leurs filles à l'hôpital de Humboldt.

Mme C. Préfontaine de Domrémy, a visité ses nombreux parents la semaine dernière.

M. et Mme A.-P. Marcotte et leurs filles Aimée et Stella nous ont quittés pour aller demeurer à Crystal Spring.

M. et Mme Cadorette et leur famille viennent de nous quitter pour aller prendre charge d'une gare dans le nord.

M. et Mme C. McCrea et leur famille nous ont aussi quittés pour aller demeurer à Arborfield.

:::

Médaillés

S. E. Mgr McGuigan décerne des médailles aux élèves des "High Schools" catholiques.

La liste des distinctions annuelles accordées par l'Archevêque de Régina aux élèves des "High Schools" privées de la province ayant obtenu les points les plus élevés aux examens du Gouvernement pour les Grades XI et XII a été récemment publiée par le R. P. Leo Burns, S.J., président du Comité d'Education diocésain.

La médaille pour les points les plus élevés dans le Grade XII a été décernée à Mlle Alice Godin, de Henribourg, Sask. élève de l'Académie N.-D. de Sion, Prince-Albert. Seconde, Mlle Mary Jean Roddy, Rouleau, Sask., élève de l'Académie Notre-Dame, Wilcox. Troisième: Mlle Joan Cecil Smith, Prince-Albert, élève de l'Académie N.-D. de Sion, Prince-Albert, et Eileen Murray Millar, Saskatoon, élève de l'Académie de N.-D. de Sion, Saskatoon. Cinquième: Gregory Dickson McKague, élève du "Campion College", Régina.

Au Grade XI, la médaille pour les points les plus élevés a été décernée à Mlle Edna Mary Ray, de Prince-Albert, élève de l'Académie de N.-D. de Sion, à Prince-Albert. Seconde: Mlle Laurence Pauline Gaudet, Bellevue, Sask., élève de l'Académie N.-D. de Sion, Prince-Albert. Troisième: Mlle Marie Phaneuf de Régina, élève de l'Académie du Sacré-Coeur à Régina. Troisième Joseph Bershield, Lake Lenore, Sas., élève du Collège "St. Peter", Muenster. Cinquième: Théodore Hugh Wrubleski de Kuroki, Sask., élève du Collège "St. Peter", Muenster.

Mlle Alice Godin, née le 23 juillet, 1915 à Henribourg, Sask., est fille de M. Alphée Godin, fermier de ce district. Jusqu'au grade X, inclusivement, elle a fréquenté l'école de "Garden River", dans son village natal. Pendant les deux dernières années de son éducation, elle a été pensionnaire à l'Académie de N.-D. de Sion, à Prince-Albert.

Très peu de temps après l'obtention de son grade XII, Mlle Godin est retournée à Prince-Albert, où elle est entrée au Noviciat des Religieuses de N.-D. de Sion, sous le nom de Soeur Marie Florena.

Mlle Edna Ray, fille de M. Allan Ray, employé au Waskesiu Mills, à Prince-Albert, est née dans cette ville le 28 décembre 1916. Mlle Edna Ray a fréquenté l'école "Queen Mary" jusqu'au grade huit inclusivement, et l'Académie de N.-D. de Sion pour les trois années passées au "High School".

ALBERTVILLE, Sask.

Samedi dernier, à 3h. 30, Son Excellence Mgr J.-H. Prud'homme arrivait à Albertville, en tournée de confirmation. Il fut reçu par le R. P. Louis Simard, O.M.I., nouveau curé de notre paroisse, par le R. P. Alexis Tétreault, O.M.I., professeur au Juniorat St-Jean d'Edmonton et maintenant desservant des missions de Paddockwood, Foxford, Emma Lake et Shipman, ainsi que par les enfants de l'école qui agitaient leurs drapeaux et un assez grand nombre de grandes personnes. Suivirent: les cérémonies d'usage pour la réception de l'évêque. Le lendemain matin, Son Excellence dit la messe de 8 heures, à laquelle il fut distribué plus de 200 communions. A neuf heures, des camions pleins d'enfant nous arrivaient de nos deux écoles de campagnes et plusieurs autres enfants des missions environnantes.

A 9h. 30, plus de cent enfants entraient processionnellement à l'église en chantant des cantiques. Puis commença l'examen de catéchisme par Son Excellence. La messe de communion fut dite par le R. P. A. Tétreault, O.M.I., pendant laquelle Son Excellence fit un sermon touchant sur notre bonne Mère du Ciel et daigna donner lui-même la communion à nos chers enfants. Au cours du Saint-Sacrifice de la messe, le Père curé fit exécuter plusieurs cantiques appropriés par les enfants et la chorale, et expliqua les péripéties du drame sacré qui se déroulait à l'autel.

Après la messe, Son Excellence eut le bonheur de confirmer 48 enfants et deux adultes. Un dîner succulent, servi par nos dames dévouées réunissait toute la paroisse autour de Son Excellence dans notre salle paroissiale. A 2h. 30, un petit concert fut offert à Son Excellence. Quel en fut le programme? Rien autre chose que les extraits des discours prononcés aux fêtes mémorables de Gaspé, tels que reproduits dans les journaux. C'étaient les enfants de l'école du village qui se mesuraient dans un concours d'éloquence — le vainqueur fut M. Albert Pellerin; et cela entremêlé de chansons à répondre reprises avec enthousiasme par la foule. Vraiment, nous avons passé de bons moments ensemble.

Une adresse fut lue à Son Excellence par M. Joseph Brulé. Mgr répondit par une allocution vibrante où il sut toucher la corde patriotique et religieuse, et ajouta quelques paroles élogieuses à l'adresse des Pères Oblats à qui il vient de confier notre paroisse. C'est au milieu d'ovations répétées que Son Excellence nous quitta.

Nous sommes heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à Albertville au R. P. Alexis Tétreault, O.M.I., et nous le remercions des services qu'il veut bien rendre à notre paroisse ainsi que de l'intérêt tout particulier qu'il montre à nos jeunes. Nous lui souhaitons le plusgrandsuccèsdansses 7dansd ET plus grand succès dans ses missions.

Un cordial merci à Mesdemoiselles Thibault, Sommoneau et Rhéault, nos dévouées maîtresses d'écoles, pour le généreux concours qu'elles ont offert au curé dans la préparation des enfants à la première communion et la confirmation, et à tous ceux qui ont contribué au succès de nos fêtes par leur travail, leurs chants ou discours.

:::

Mort de M. Joseph Thibeault

M. Joseph Thibeault est décédé récemment aux Etats-Unis. Il laisse son épouse née Alida Girard, soeur de la mère de M. Albert Pagé de Prince-Albert, cinq garçons et une fille, tous aux Etats-Unis.

Avant de quitter le Canada, M. Thibeault est demeuré à White Star de 1913 à 1918 et à Prince-Albert jusqu'en 1930.

:::

En visite à nos bureaux

M. l'abbé Joyal, curé de Debden.

M. J.-N. Couture, président du Cercle paroissial de l'A.C.F.C. de Ferland.

M. Arthur Lemieux de Montréal.

M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C.

Les impressions de M. Flandin sur le Canada

A son retour, il dit que "cette jeune nation canadienne a des vertus que nous semblons avoir perdues".

PARIS. — A son retour en France, M. Pierre-Etienne Flandin qui était à la tête de la délégation française aux fêtes du IVe centenaire de Jacques Cartier, a été prié par le "Figaro" de lui donner quelques impressions. M. Flandin, malgré la règle qu'il s'est imposée de ne point écrire d'articles, étant ministre, a bien voulu lui remettre la belle page suivante, parue dans le numéro du 18 septembre.

Si nos relations avec le Canada devaient à nouveau s'espacer après l'intérêt suscité par la célébration du centenaire de Jacques Cartier et le voyage de la mission nationale française, ce serait grand dommage.

Deux points essentiels doivent être fixés qui commandent l'avenir des rapports franco-canadiens.

Faisant allusion dans un de mes discours, aux communautés de sentiments et de traditions qui unissent les Français de France aux Canadiens français, où la parenté n'a pas besoin de généalogie, je souhaitais que nous sachions augmenter ce trésor commun. Nous y réussirons, disais-je, en m'adressant à nos amis de Montréal, si, "de votre côté, vous voulez bien admettre que vous n'avez pas tout emporté de France avec l'héritage de vos aïeux et si du nôtre, nous reconnaissons que vous avez puisé et que vous puisez tous les jours à d'autres sources du devenir que la consanguinité de race".

La nation canadienne est en formation. Comme toutes les forces de la jeunesse, elle a et elle aura une tendance naturelle à se défendre contre des influences extérieures. Sous l'admirable réalisme des hommes d'Etat de Londres, elle aurait depuis longtemps suivi l'exemple des Etats-Unis. Mais la résistance historique des Canadiens français s'est exercée à non pas seulement par le loyalisme, ce qui est certain, à l'égard de l'Empire britannique, mais par souci de conserver et d'acquérir des libertés culturelles essentielles. La lutte n'est pas finie. Nous savons par quel miracle d'énergie, chaque jour renouvelé, représente la défense de la langue française sur un continent où la langue américaine, qui n'est pas tout à fait la langue anglaise, règne en maîtresse. Si les Canadiens français ont aujourd'hui moins à se défendre contre l'intervention hostile des pouvoirs publics, ils doivent lutter contre la pression consciente et inconsciente de plus de cent millions d'anglicistes, et cela dans un pays plus sensible que tout autre à la "standardisation".

La forme la plus sournoise et la plus dangereuse, actuellement, du combat antifrançais consiste à qualifier la langue française des Canadiens de patois, qui serait même, affirme-t-on, incompréhensible aux Français de France. Que notre langue ait évolué depuis le dix-huitième siècle, cela est incontestable, et notre grammaire n'est plus tout à fait celle de l'unique exemplaire pieusement conservé lors de l'évacuation du Canada par nos armées, et qui, recopié à la main, a servi pendant longtemps dans les écoles de village. Pourtant les discours que nous avons entendus, les articles et les livres que nous avons lus, les conversations que nous avons eues même avec d'humbles bûcherons, prouvent surabondamment que la langue courante de la province de Québec n'est pas différente du français que celle qui est parlée en Normandie, en Bourgogne ou en Anjou.

Mais la langue n'est que le véhicule de la pensée.

C'est un grand avantage que Canadiens français et Français de France nous puissions emprunter le même. J'avais ainsi l'occasion de dire à nos amis canadiens qu'ils pourraient plus facilement que nous autres participer aux conquêtes modernes de la pensée et de la technique françaises qui ne le cèdent en rien et sont même le plus souvent supérieures à leurs rivales étrangères.

Mais, en même temps, je précisais que nous ne prétendions à leur égard à aucune primauté de droit d'aînesse. Dans toutes les familles, les enfants se dispersent pour faire leur vie, et chacun se constitue son patrimoine matériel et moral. Les Canadiens français se sont fait le leur, en association avec leurs frères canadiens de race britannique. Les uns et les autres se sont agrégés et non mêlés, et la nation canadienne grandit sur deux troncs qui puisent leur sève dans le même sol, mais s'épanouissent également libres et bientôt également forts.

Cette jeune nation canadienne a des vertus que nous semblons avoir perdues. D'abord, elle a le goût du risque de la nombreuse famille, et ses enfants celui de fonder des foyers nouveaux. Ensuite, elle possède cet optimisme magnifique, si caractéristique des collectivités américaines. Je disais, parlant de leurs ancêtres, qu'ils portaient en eux le goût de la découverte et l'instinct des forces de la nature. Héritiers des coureurs des mers et des coureurs des bois, ils sont encore habitués à dompter la nature pour lui arracher le pain de la vie. Aussi bien les crises économiques peuvent-elles sévir durement, ce qui est le cas; il n'y a chez eux ni récrimination ni découragement. J'assistais, un soir à Québec, d'une fenêtre du château Frontenac, à un incendie d'un hangar d'usine. Aussitôt combattu le feu fit peu de ravage. Mais les dégâts étaient déjà réparés le lendemain à midi. Et je songeais combien il eût fallu, en France, de temps pour mobiliser des équipes de travailleurs, approvisionner les matériaux et surtout de palabres et de paperasses pour régler les indemnités d'assurance. Dans le dur climat canadien, naguère, ne pas agir c'était périr. Les Canadiens d'aujourd'hui ont gardé le goût de l'action. Ils pardonneront beaucoup à leurs hommes d'Etat, même de s'être trompés, pourvu qu'ils aient agi, qu'ils aient lutté. Et quand ceux-ci sont engagés dans la bataille, ils les soutiennent, ils les aident. Que n'avons-nous gardé ces libres disciplines, qui font la force des démocraties!

Si donc nous avons accumulé par le lent travail des siècles un capital matériel et spirituel où l'intérêt de nos frères canadiens est de puiser largement nous avons à recevoir de la Nouvelle-France de bienfaisantes et nouvelles disciplines, adoptées aux besoins de la vie moderne, et puiseront le fruit de la collaboration de la culture britannique, de la culture américaine et de la culture française sur la terre du Nouveau Monde.

Dans les âges qui se préparent, la vieille Europe remplira de plus en plus la tâche de la Grèce dans le monde antique. Déjà nous pourrions nommer les successeurs d'Athènes, de Sparte et de Corinthe. L'Amérique, par ses immenses richesses naturelles et par la force de sa jeunesse, dirigera sans doute les destins du monde. C'est une mission périlleuse et une redoutable responsabilité, car aucune création humaine n'est assurée de son succès. Le destin des Canadiens français est d'apporter sur ce continent le sens de la mesure. Ils seront ainsi fidèles à leur race et ils assureront la stabilité spéciale que peut seule maintenir la concordance du progrès matériel et du progrès spirituel.

"Il faut prendre garde, disais-je en effet à nos amis, que notre civilisation ne régresse si les hommes se considèrent avec trop de vanité comme les envoyés de Dieu pour établir les lois du bonheur terrestre... Les jardins sans fruits sont décevants, mais les jardins sans fleurs dessèchent le regard... Songeons aux devoirs humains qui nous attendent, resserrons ces liens déjà tendus par la reconnaissance des sacrifices communs du passé, et renforçons-les pour amarrer la paix aux rivages de ces coureurs d'idéal que nous Français et Canadiens, nous sommes."

Pierre-Etienne FLANDIN, Ministre des Travaux publics.

A MEDITER

"Si je savais que le monde doit finir demain soir", écrivait un jour Louis Veuillot, "je m'occuperais d'abord à faire paraître le journal demain matin, persuadé que ce dernier effort ne serait pas vain". Maurice Talmeige, en 1903, écrivait à son tour: "Avez la presse et vous aurez tout. Si les catholiques là où ils ont construit cent églises, en avaient sacrifié dix à la fondation d'une véritable presse, on ne leur aurait pas pris les quatre-vingt dix autres". Et Pie XI, reconnaissant l'importance suprême des bons journaux, disait un jour ces paroles: "Aux écrits, opposons les écrits; aux erreurs prodiguées ça et là, la vérité; au poison des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, le bon journal".

Les Congrès....

(Suite de la page 6)

l'indifférence de la majorité des agriculteurs. Ce qui vous manque ici, ce sont des organismes d'achat et de vente en coopérative. Ce qui presse aussi, encore plus que le crédit agricole gouvernemental, ce sont des Caisses Populaires qui vous prêteraient l'argent nécessaire à la culture. Dans le comté de Dorchester, les Caisses Populaires ont fourni 70% du crédit agricole requis dans 14 paroisses.

M. Albert Rioux fait ici une revue des oeuvres de l'U.C.C. Il annonce qu'un cours d'agriculture par correspondance sera donné dans la "Terre de Chez Nous." Ce cours durera quatre ans et comportera un diplôme. Le président préconise également la nécessité d'organiser la jeunesse et de la préparer aux problèmes de l'avenir, qui seront encore plus difficiles que les problèmes agricoles actuels, affirme-t-il.

CARTES PROFESSIONNELLES

"ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE"

VERITE DE LA PALISSE

NOUVELLES

Choisi candidat

SASKATOON. — W. A. Tucker, avocat de Rosthern, a été choisi comme candidat libéral de la circonscription de Rosthern pour les prochaines élections fédérales.

L'hon. Gardiner revient

WINNIPEG. — Le premier ministre J. G. Gardiner, de Saskatchewan, est retourné à Régina après avoir conféré avec les autorités de la banque Royale du Canada sur des questions financières dont il n'a pas révélé la nature. Le contrôle de la production, les tentatives de fixer les prix et de semblables remèdes, ne sont pas, dit-il, de nature à ramener la prospérité au pays. La Saskatchewan a été bien éprouvée, mais la situation n'est pas sans espoir.

Fermeture de la navigation à Churchill

Les deux derniers vaisseaux sont partis de ce port avec des cargaisons de blé.

CHURCHILL, Man. — Les vaisseaux Brandon et Ashworth, qui transportent des cargaisons de grain, sont partis, en route pour l'Atlantique et des ports éloignés. Avec ce départ se termine six jours avant la date fixée, la navigation dans ce port du nord.

D'après les registres, il est passé cette année dans le port 15 vaisseaux transportant 4,000,000 de boisseaux de blé, 4,200 tonnes de farine et d'avoine, 580 bestiaux, 2,000,000 de pieds de bois, huit tonnes de miel et des articles de ménage. Lors de l'ouverture du port, en 1931, deux vaisseaux seulement y passèrent, le Warkworth et le Farnworth, et en 1932 dix vaisseaux de blé et 881 tonnes de farine. En 1933, le nombre de bateaux fut le même. La saison écoulée a été la plus active dans l'histoire du port et aucun accident n'est survenu.

On craint pour le sort du Père Pigeon

CHURCHILL. — On entretient ici des craintes sur le sort du Père Pigeon, oblat, de la mission de l'Anse Chesterfield, située à 400 milles d'ici. Parti vendredi à la chasse accompagné d'un Esquimau, le missionnaire et son compagnon se sont perdus de vue. Incapable de retrouver le religieux, l'Esquimau est retourné seul à la maison de Chesterfield. La gendarmerie à cheval, alertée, a entrepris des recherches actives. Le voyage de chasse ne devait durer que deux jours.

M. Coldwell est candidat

SOVEREIGN, Sask. — M. J. Coldwell, chef de la C.C.F. en Saskatchewan, a été choisi comme candidat de cette organisation dans le nouveau comté fédéral de Rosetown-Biggar, aux prochaines élections générales.

Ce sera la seconde tentative de M. Coldwell d'entrer à la Chambre des Communes. En 1921, il fut candidat contre M. W. R. Motherwell. Il fut aussi défait à Régina aux élections provinciales de juin dernier.

Les débardeurs de Vancouver acceptent le contrat des armateurs

VANCOUVER. — Après huit mois de négociations, l'association des débardeurs de Vancouver a accepté par 544 voix contre 133 le contrat que proposaient les armateurs fédérés de la Colombie canadienne. Le contrat, qui demeurera en vigueur trois ans, ne modifie pas l'échelle des salaires 80 cents et 76 cents l'heure, mais contient des mesures destinées à améliorer les conditions de travail.

La Semaine Sociale de 1935

La Commission des Semaines sociales du Canada vient de décider de tenir sa session de 1935 à Joliette. Elle répond ainsi à l'invitation que lui avait faite l'évêque du diocèse, S. Exc. Mgr Papineau. Cette session se tiendra probablement en juillet et aura comme sujet l'Education.

Obédiences chez les dominicains

ST-HYACINTHE. — On apprend, au couvent dominicain de cette ville que le R. P. Dominique Augustin Turcotte, O.P., ancien curé de Notre-Dame du Rosaire à St-Hyacinthe, actuellement procureur du couvent dominicain de Notre-Dame de Grâce, vient d'être nommé supérieur du couvent des Dominicains à Prince-Albert, Sask., en remplacement du R. P. R. Z. Duprat, nommé prieur à Notre-Dame de Grâce. Le Père Turcotte aura 54 ans en novembre. Il est né le 14 novembre 1880, a fait ses études classiques au Séminaire de St-Charles-Borromée de Sherbrooke, entra chez les Dominicains à St-Hyacintre, le 3 août 1902. Il fut d'abord missionnaire, attaché au couvent de St-Hyacinthe, puis fut assigné au couvent de Lewiston, Me. En 1924, il devenait curé de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, à Saint-Hyacinthe, et quitta ce poste en 1929 pour celui de prieur du couvent de Notre-Dame de Grâce.

Le R. P. André Renaud, O.P., vicaire à Notre-Dame du Rosaire, de cette ville, vient d'être assigné à Québec, à titre de missionnaire. Il sera remplacé ici par le R. P. J.-D. Brosseau, O.P.

Poste confié à Mme Marchand

OTTAWA. — L'hon. Paul Leduc, ministre des Mines dans le cabinet ontarien, de passage dans la capitale, a annoncé la nomination de madame P.-E. Marchand, d'Ottawa, comme membre de la Commission Provinciale des Ecoles Industrielles. Cette nomination a été approuvée officiellement par le gouvernement Hepburn. Mme Marchand est la présidente fondatrice de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, dont le siège social est à Ottawa. Son époux, décédé l'an dernier, était le frère de feu l'hon. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec.

RADIODIFFUSION

Les programmes de dimanche après-midi sont intéressants. A une heure, l'orchestre philarmonique de New-York; à trois heure, l'Heure vespérale; à quatre heures, une causerie dont la série est intitulée: "Institut canadien des affaires publiques"; à quatre heures et demie, "Les Midinettes", nouveau programme de Montréal; à cinq heures, concert du Château Laurier; à cinq heures et quart, concert de piano — Gizi Szanto — de Détroit, programme d'échange international; à cinq heures et demie, opérette, solistes et orchestre sous la direction de J. J. Gagnier de Montréal; à six heures, Heure de concert de New-York.

Plusieurs nouveaux morceaux sont ajoutés au programme: "Pastel Panels" de Régina à 7.30, dimanche soir; l'"Orphéon" de Montréal, sous la direction de Arthur Laurendeau, à huit heures, le même jour. A 9.30, programme de Winnipeg; à 9.45, piano de Régina; à 10 heures, "Prairie Pastoral" de Calgary.

Sur les programmes du lundi, nous remarquons: à sept heures, la captivante "Heure près de vous" de Montréal; à 9 heures, programme de concert; à 9.45, soprano de Saskatoon; à 10.30, duo de piano de Régina.

Le mardi soir, à six heures, le nouveau programme d'Edmonton irradie "Sous Bois". Le mercredi soir à la même heure nous vient un autre programme d'Edmonton.

Jeudi, le 11 octobre, à 6.30, la commission irradiera un programme de Toronto qui interprètera un morceau de Beethoven. A 7.30, nous aurons le plaisir d'entendre "Les Soirées de Québec", de Québec même.

Réduction des taxes fédérales

C'est ce que laisse prévoir M. Bennett dans son discours irradié de Londres -- Taux d'intérêts moins élevés -- L'emprunt de conversion.

OTTAWA. — Les discours prononcés par le premier ministre, M. R. B. Bennett, à Londres, et le ministre des finances M. E. N. Rhodes, à Ottawa, à l'occasion de la mise en souscription publique de l'emprunt fédéral de $250,000,000 laissent prévoir une réduction dans les taxes fédérales ainsi qu'une diminution dans les taux d'intérêt aux emprunteurs dans tout le pays.

M. Bennett a dit que le progrès continu du Canada depuis 18 mois, progrès qui se fait sentir déjà par une augmentation de revenus, devrait conduire inévitablement aux réductions de taxes que le public désire et que son gouvernement ne désire pas moins.

L'emprunt de remboursement mis sur le marché dernièrement est de $250,000,000, dont $222,000 000 iront au remboursement des bons de la Victoire de 1919 en réduisant sensiblement les intérêts.

Le ministre des finances a dit que les taux d'intérêts, pour l'emprunt n'avaient pas été fixés au hasard mais qu'ils réflétaient la situation générale des marchés financiers du Dominion. Il dit que les capitaux s'accumulaient et que les intérêts diminueraient inévitablement.

Il annonça que les revenus pour les premiers six mois de l'année fiscale avaient augmenté de plus de $26.000,000 sur la même période de l'an dernier.

M. Bennett

Le premier ministre du Canada était à Londres lorsqu'il a prononcé son discours officiel d'inauguration de l'emprunt fédéral de $250,000,000. Il commença par rappeler l'emprunt de remboursement effectué par la Grande-Bretagne en 1932. Il dit ensuite que le crédit du Canada n'a jamais été plus solide qu'aujourd'hui en Angleterre, ce qui prouvait que la Grande-Bretagne a confiance en l'avenir du Canada. "Cela doit nous inciter, dit-il, nous, Canadiens, à faire tous les efforts pour maintenir notre crédit intact et à continuer dans la voie du rétablissement".

Après avoir donné le détail de l'emprunt de $250,000,000, le premier ministre dit: "Le progrès continu du Canada depuis dix-huit mois dans la voie du rétablissement devrait amener la réduction des impôts que le peuple canadien désire tant. Le gouvernement canadien recherche tous les moyens possibles de réduire les taxes.

"J'ai réussi à continuer à diriger le Canada dans la voie du rétablissement. L'amélioration sensible que je pouvais montrer l'an dernier s'est maintenue depuis douze mois et le fait que nous n'avons pas de reculs prouve que nous sommes engagés définitivement dans la voie de la restauration".

M. Bennett termine en disant qu'il est convaincu qu'à son retour au Canada l'emprunt aura été souscrit en entier.

LE PATRIOTE OFFRE DES BILLETS À SES ABONNÉS

Nous aimerions—puisque le Patriote participe à ce mouvement de la GRANDE VENTE de la ville—en faire bénéficier nos clients et nos abonnés. Conséquemment, ceux qui verseront de l'argent au Patriote soit pour des abonnements soit pour des travaux d'impression, recevront autant de billets que de dollars déboursés. Nous les déposerons dans la boîte du Patriote et leur enverrons le talon.

Nous publierons chaque semaine le résultat du tirage et à la fin de novembre celui du grand tirage. — C'est une occasion exceptionnelle. DEMANDEZ VOS BILLETS.

Bon accueil prédit

NEW-YORK. — Les Canadiens feront bon accueil, lorsque le temps viendra, aux accords en vue du commerce réciproque avec les Etats-Unis, a déclaré l'hon. Vincent Massey, autrefois ministre du Canada à Washington, lors d'une conférence sur les récents événements. Si, dit-il, ces accords sont bien compris, ils seront à l'avantage des deux pays. Nous sommes à bon droit fiers de certaines traditions internationales que nous avons pu établir en Amérique du nord.

L'armée des Etats-Unis

Une campagne sera bientôt entreprise par le département de la guerre, pour son accroissement -- L'armée actuelle n'est pas suffisante pour assurer la sécurité.

WASHINGTON. — Le département de la Guerre se prépare à commencer une campagne en vue de l'accroissement de l'armée régulière.

Les effets seraient portés de 118,000 hommes à 165,000; le nombre des officiers passerait de 12,000 à 14,000. Une dépense supplémentaire de 35 millions de dollars serait proposée au Congrès.

Les fonctionnaires du département de la Guerre ont déclaré que la visite d'inspection du secrétaire au département de la Guerre, M. Dern, dans la zone du Canal de Panama et dans les régions de l'Ouest a confirmé l'opinion de l'état-major général que l'armée n'est pas suffisante pour assurer la sécurité des Etats-Unis et de leurs possessions d'outre-mer.

On sait que déjà, la flotte américaine doit être portée à son maximum.

Il est, dès lors, évident que, en dépit des assurances de paix qui émanent de bien des milieux responsables internationaux, la situation dans le Pacifique inquiète vivement les milieux dirigeants des Etats-Unis.

Un voyage par terre par air et par mer de 12,000 milles dans le nord-ouest du Canada

Le périple que vient d'accomplir le R. P. Dutilly, O.M.I., à la demande du gouvernement fédéral et de Mgr Breynat -- Un herbier pour S.S. Pie XI -- Il mange des radis à Copper Mine.

(Le Devoir)

Un voyage par terre, par air, et par mer de 12,000 milles dans le nord-ouest du Canada d'une durée de quatre mois dont un sur la mer Glaciale, tel est le périple que vient d'accomplir un Oblat, le Père A. Dutilly, du diocèse de Gravelbourg. Le jeune religieux est présentement à Montréal.

Il nous a brièvement raconté son aventureux voyage, entrepris à la demande du gouvernement fédéral en même temps qu'à celle de Son Excellence Mgr Breynat, vicaire apostolique de Mackenzie. Pour le compte du gouvernement, il a visité les fermes expérimentales échelonnées le long du Mackenzie de même que les fermes vicariales qui s'étendent jusqu'aux bords de la mer Glaciale.

Le religieux a rapporté avec lui environ 3 000 échantillons de plantes, une collection de 1,200 insectes et des spécimens de minéraux des régions minières du lac des Ours. Des plantes, il fera un magnifique herbier qu'il enverra à Sa Sainteté le Pape Pie XI, pour être déposé dans le musée missionnaire. L'an dernier, le Père Dutilly fit une expédition du même genre à la baie d'Hudson et constitua à son retour un herbier qui fut remis au Saint-Père.

Voici, en raccourci, l'itinéraire suivi par le jeune Oblat. Départ d'Edmonton le 4 juin, voyage par chemin de fer jusqu'à McMurray. De là, il navigue sur la rivière Athabaska et sur la rivière des Esclaves, puis sur le fleuve Mackenzie, à bord de bateaux appartenant au vicariat de Mgr Breynat ou à la compagnie de la Baie d'Hudson. Arrêt à Aklavik. Le point extrême du voyage fut l'île Herschel, à quelques centaines de milles plus au nord qu'Aklavik. De là, le Père Dutilly a navigué pendant un mois entier sur l'océan glacial à bord du petit navire *Notre-Dame-de-Lourdes* de Mgr Breynat. Il a visité en suite les principales fermes après avoir franchi le lac des Ours: Fort-Résolution, Fort-Providence, Fort-Rae, Fort Good-Hope, etc.

Le Père Dutilly a ajouté qu'en passant à Copper Mine, il a mangé des radis récoltés par les religieux de l'endroit. C'était le 20 août. Il a fait à pied un pèlerinage de 40 milles, à l'endroit où furent massacrés deux Oblats par les Esquimaux, il y a vingt ans.

Le Père Dutilly est l'un des plus jeunes Canadiens français qui aient parcouru tout le nord du Canada. Il a non seulement la vocation missionnaire, mais aussi la passion du voyage.

A. A.

EDUCATION MODERNE

—Vous ne le fouettez jamais quand il est méchant?

—Nous voudrions bien, mais c'est impossible. Il est le seul de la maison qui sache réparer la T.S.F.

* * *

NOS BONS FINANCIERS

On parle de Débidondeau qui songe à lancer une usine.

—Est-il riche? demande quelqu'un.

—En fait de capitaux, on ne lui connaît encore que les sept péchés.

* * *

NOS BELLES-MERES

—Il faut que je vous dise que je m'emporte assez facilement, quelquefois sans raison.

—Soyez tranquille, reprend la belle-maman, tant que je serai là, *les raisons ne vous manqueront pas.*